

Maï 1943  
MONTRÉAL

# Relations

## L'HABITATION FAMILIALE

Eugène THÉRIEN

## LE SALAIRE

Léon LEBEL

## ENCORE CE TRAVAIL FÉMININ

Germaine BERNIER

## LES MARIAGES MIXTES

Daniel A. LORD

LE DILEMME DU GÉNÉRAL FRANCO  
1943 — SOUS LA CROIX DU SUD  
LA POÉSIE À HOLLYWOOD: «BAMBI»

# S O M M A I R E

MAI 1943

Éditoriaux . . . . . 113

RACISME. — LIBÉRERONS-NOUS DES CIMETIÈRES? — AUTONOMIE PROVINCIALE EN ÉDUCATION.

## Articles

PLAIDOYER POUR L'HABITATION FAMILIALE. . . . . Eugène THÉRIEN 115

LE SALAIRE DANS « QUADRAGESIMO ANNO ». Léon LEBEL 118

ENCORE CE TRAVAIL FÉMININ . . . . . Germaine BERNIER 121

UN PROBLÈME QUI N'EN EST PAS UN: LES MARIAGES MIXTES. . . . . Daniel A. LORD 123

Correspondance . . . . . 125  
Des parents nous écrivent.

Commentaires . . . . . 126

« Rééducation de l'éducation ». — La paille et la poutre. — Statistiques des familles canadiennes. — Le concours intercollégial des vacances. — Deux coopérations. — Géométrie ou finesse?

## Chroniques

LE DILEMME DU GÉNÉRAL FRANCO . . . . . Aubrey F. BELL 128

1943 — SOUS LA CROIX DU SUD . . . . . Eduardo LUSTOSA 130

LA POÉSIE À HOLLYWOOD: « BAMBI ». . . . . Jean VALLERAND 133

HORIZON INTERNATIONAL . . . . . 134  
Angleterre. — Grèce. — Pologne. — U. R. S. S.

Livres récents . . . . . 137

*Le Sacrement de pénitence.* — Georges VAN BELLEGHEM

*Le Pénitent.* . . . . . Louis LALANDE

*Marie-Céline Plourde* . . . . . Paul DESJARDINS

*Troisième Centenaire de Montréal* . . . . .

*Les Origines religieuses du Canada* . . . . . Georges-Émile GIGUÈRE

*Maîtres Artisans de chez nous.* . . . . . Gérard HÉBERT

*La France que j'aime.* . . . . . Albert LE ROY

*Le Japon et la guerre.* . . . . . Guy PAINCHAUD

*Anthologie de la poésie canadienne d'expression française.* . . . . . Jacques TREMBLAY

Divers.

## NOS COLLABORATEURS

M. Eugène THÉRIEN, docteur en Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, membre de l'American Institute of Real Estate Appraisers, est le gérant du Service des Immeubles au Trust général du Canada. — Le P. Léon LEBEL, S. J., aumônier général de l'Union catholique des Cultivateurs, envisage ici la question primordiale du salaire du point de vue des allocations familiales. — Mlle Germaine BERNIER est la directrice de la Page féminine au *Devoir*. — Le P. Daniel A. LORD, S. J., l'incomparable animateur des Sodalities of the Blessed Virgin, directeur du Queen's Work de St-Louis, Missouri, et des Summer Schools of Catholic Action, nous fait part de sa vaste expérience auprès de la jeunesse étatsunienne. — M. Aubrey F. BELL, un Anglais de religion protestante, connaît l'Espagne depuis 1892, y a vécu de nombreuses années pendant lesquelles il fut correspondant du *Morning Post* de Londres. — Le P. Eduardo LUSTOSA, S. J., entré chez les Jésuites après ses études de droit, est maintenant préfet d'études au scolasticat Anchieta de Nova-Friburgo, Brésil.

## RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur: Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs: Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT, Alexandre DUGRÉ, Émile BOUVIER.

Secrétaire de rédaction et administrateur: Paul RACINE

Prix de l'abonnement: A l'étranger: \$2.50  
\$2.00 par année Pour les étudiants: \$1.50

Taxe de vente de 2% ou de 4%, selon le lieu

Publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale, sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est  
MONTREAL

Tél.: CHerrier 3101  
CANADA

# Relations

III<sup>ème</sup> année, No 29

École Sociale Populaire, Montréal

Mai 1943

## É D I T O R I A U X

### Racisme

ON S'EST TRAITÉ de racistes dernièrement entre Canadiens français. L'accusation est grave. Le racisme affirme la supériorité du nordique sur le sémite ou le jaune; et la distance serait plus grande de l'aryen au noir que du noir à l'animal. Pas un des nôtres, que nous sachions, n'a professé cette erreur. On peut concevoir un racisme mitigé, admettant en principe l'égalité de tous les hommes, mais réclamant pour sa race une supériorité de fait. Aucun Canadien français ne semble atteint de ce virus. Nous n'avons pas pratiqué l'esclavage ou le lynchage. Si nous n'avons pu rendre sédentaires nos Indiens nomades, nous ne les avons pas détruits, ni chassés, mais christianisés. Aujourd'hui encore, Africains et Chinois attestent la simplicité de nos religieux et religieuses.

Personne de nous ne voit dans sa race le peuple élu de Dieu, pour dominer l'univers. Ce n'est pas dans nos églises que se récite cette pharisaïque prière lue dans la *Gazette* du 27 mars: « Seigneur, nous vous remercions de nous avoir appelés en ce jour à bâtir un nouveau monde. » Ce n'est pas de nous que M. Hambro, président du parlement norvégien, disait le 23 mars: « Un impérialisme grandissant se manifeste dans les cercles intellectuels où l'on parle de paix en Angleterre, aux États-Unis, et en Russie... Des gens qui n'ont jamais étudié les problèmes internationaux dressent les plans d'un univers remanié; et cela révolte les petites nations qui luttent pour leur existence. Elles ont le sentiment qu'on disposera d'elles comme l'on mêle un jeu de cartes. » Ceux qui se moquent des *nationaux* et *patriotards* liront avec profit ces lignes de Belloc dans sa *Shorter History of England* (1934): « Le patriotisme, religion des Anglais... (Au temps d'Élisabeth et grâce aux Cecil, ses ministres), on propageait le culte de la nation au lieu de l'ancienne loi; le nationalisme commençait à poindre dans sa nouvelle forme, mystique — comme une espèce de religion. Ce sentiment ne devait atteindre sa plénitude qu'après plusieurs générations; il est à son paroxysme aujourd'hui. »

### Libérerons-nous des cimetières?

TOUTS LES RENSEIGNEMENTS venant des pays occupés indiquent que la situation alimentaire y est terrible, que la tuberculose et même la mort par le manque de nourriture menacent des millions d'enfants. La situation est particulièrement grave dans les centres industriels de Belgique et du Nord de la France. Dans certains endroits, un enfant sur quatre est tuberculeux et la mortalité croît dans une mesure effarante.

A côté de l'*Aide à la Russie* dont on a su assurer le succès, pourquoi n'y aurait-il pas une *Aide à la Jeunesse* des pays occupés — et nous pensons d'une façon particulière à la France et à la Belgique? L'exercice de la charité chrétienne serait-il désormais limité par des frontières arbitraires dressées non plus seulement entre nations ennemies, mais entre peuples officiellement alliés! Mais le blocus? dira-t-on. Les moyens de transport? Le problème de rendre à leurs vrais destinataires nos envois?

Les difficultés ne sont pas insurmontables. On l'a prouvé par l'expérience, longue de neuf mois déjà, du ravitaillement de la Grèce avec du blé canadien et étatsunien, du lait, des médicaments. Des navires suédois ont effectué sans encombre les livraisons dont la distribution aux enfants et à la population civile a été assurée par une commission spéciale, capable de se rendre compte qu'aucun des arrivages ne profitait à l'ennemi. (Voir la chronique internationale, p. 135.)

Pourquoi ne tenterions-nous pas d'organiser un service identique pour les pays de l'Europe occidentale? 100,000 tonnes de cales suédoises, actuellement en chômage et inutilisables pour les Alliés, se prêteraient à cette œuvre de bienfaisance. Le Canada, les États-Unis, l'Argentine peuvent disposer encore d'énormes quantités de blé!

Le 6 avril dernier, à New-York, Howard E. Kerschner, de la *Société des Amis* (ou *Quakers*), et directeur de la Commission internationale pour l'Aide aux Enfants réfugiés, a déclaré à un meeting convoqué par le Conseil coordinateur des Sociétés françaises de Secours: « Tout est prêt, — l'argent, la nourriture, les bateaux, le personnel pour veiller à la distribution.

Il ne manque que la permission officielle de Washington et de Londres... »

Des hommes de la valeur et de la trempe de Herbert Hoover, directeur lors de la dernière guerre de l'aide aux populations civiles d'Europe, affirment que l'expérience de la Grèce doit être répétée, amplifiée, si l'on veut que, derrière le front des armées, « le front de l'honneur entre les nations et les hommes, le front de la bienfaisance, le front de la décence humaine », disons le mot qui les résume tous : le front de la charité chrétienne, soit aussi victorieux.

Il serait vraiment trop triste si, comme le prétendent des personnes sérieuses aux États-Unis, le seul et dernier obstacle à la réalisation du projet était l'entêtement de certains hauts fonctionnaires de Londres et de Washington à maintenir en dépit de tout la formule d'un blocus absolu, fixée au début des hostilités, sans que l'on connût la tournure qu'allaient prendre les événements. Faisons-nous la guerre pour libérer des cimetières et des populations exténuées qui ne pourront oublier, jusque dans la victoire, notre refus de répéter pour eux, dans leur grande détresse, le geste sauveur du bon Samaritain ?

## *Autonomie provinciale en éducation*

LA SECTION D'OTTAWA de la Fédération des instituteurs d'Ontario soumettait le 10 avril un programme d'éducation pour l'après-guerre. Omettant certaines recommandations d'ordre technique, voyons les suggestions qui nous intéressent.

1. « L'instruction religieuse devrait servir à la vie chrétienne; la doctrine devrait s'enseigner à l'église. Votre comité recommande qu'il n'y ait pas d'écoles séparées ou confessionnelles au Canada et qu'il n'y ait pas d'instruction religieuse pendant les heures de classe. » — D'un trait de plume, ces messieurs biffent un des articles fondamentaux du pacte confédératif. Ils supprimeraient non seulement les écoles séparées d'Ontario, mais les écoles confessionnelles de tout le Canada. On peut leur appliquer ces mots de Moore dans le *Clash* : « (A leurs yeux) le principe britannique de liberté pour une minorité ne compte pas; la constitution qui protège cette liberté n'est bonne qu'à jeter au rebut, c'est un chiffon de papier. Dans ce déraisonnement..., je ne puis voir que la franche adhésion aux principes allemands, l'égoïsme suprême et la manière teutonne d'exagérer la nécessité de la culture majoritaire et de mépriser la valeur culturelle de la minorité, j'y vois surtout l'affirmation que la majorité dominante — la supériorité du nombre et du douze contre un — décidera seule ce qui est le droit. » Tous heureusement ne parlent pas comme ces laïciseurs. Au Canada et aux États-Unis on constate la tendance opposée à vouloir mettre plus d'instruction religieuse dans l'enseignement et M. Churchill déclarait, le 20 mars, dans son discours sur l'après-guerre, que l'élément fonda-

mental de la religion ne doit jamais disparaître des écoles d'Angleterre.

2. « Le gouvernement central devrait participer à l'éducation en accordant des subsides aux gouvernements provinciaux. » — Aux États-Unis il se fait une campagne similaire et *America* répond le 17 avril: *Federal aids connote Federal controls or, at least, Federal intervention.* Des subsides sans contrôle, c'est trop beau pour être vrai.

3. « Le gouvernement devrait assumer le contrôle entier de l'orientation professionnelle. » — Possédant les avenues et débouchés des carrières, il pourrait imposer par en haut ses manières de concevoir l'enseignement.

4. « Les instituteurs devraient être munis d'un diplôme valable dans tout le pays. » — Ce diplôme exigerait-il des programmes semblables dans toutes les provinces? Respecterait-on les différences ethniques et religieuses ?

5. « A la réception du diplôme, les instituteurs deviendraient automatiquement membres de l'union nationale des instituteurs. » — Admirons cet embrièvement automatique dans une union nationale à fonder. Et prônerait-elle des écoles « nationales » ?

Les instituteurs qui ont présenté ces recommandations sont membres de l'*Ontario Teachers' Council*, affilié à la *Canadian Teachers' Federation*. La campagne de centralisation continue. Elle est d'autant plus dangereuse que plus sournoise. L'abolition immédiate des écoles séparées ou confessionnelles n'est évidemment pas à craindre. Mais on doit redouter une ingérence fédérale, qui pourrait y conduire tôt ou tard.

Dans un article intitulé « Écoles nationales » de novembre, RELATIONS annonçait qu'une enquête de l'instruction serait entreprise par la *Canada and Newfoundland Education Association* à la demande du comité fédéral de reconstruction. M. Percival, secrétaire du Comité de l'Instruction publique, section protestante, et président du comité d'enquête, a présenté le 21 avril son volumineux rapport à M. Cyril James, président du comité de reconstruction. RELATIONS reviendra sur certaines suggestions de ce rapport. Notons avec satisfaction qu'on n'y trouve aucune recommandation aux fins de créer un bureau fédéral de l'éducation. Un sous-comité, présidé par M. Édouard Montpetit, cite une affirmation de M. James, qui se déclare nettement favorable au maintien de l'autonomie provinciale dans le domaine de l'éducation. Trouver l'argent nécessaire aux recommandations suggérées présentera un grave problème. La paix venue, les provinces, ayant repris les impôts cédés au pouvoir central comme effort de guerre, pourront se montrer plus généreuses. Si quelque province plus pauvre ne pouvait offrir les mêmes chances d'instruction que les provinces plus riches, il faudrait trouver une formule pour l'aider financièrement, tout en sauvegardant son autonomie en cette question essentielle de l'éducation.

# PLAIDOYER POUR L'HABITATION FAMILIALE

Eugène THÉRIEN

L'IDÉE DU TIEN ET DU MIEN est aussi vieille que le monde et, aussi loin qu'il est possible de remonter au cours des âges, on constate que seuls ceux qui étaient dans la complète impossibilité de posséder leur habitation louaient la maison qu'ils occupaient.

De nos jours, les ambitions sont les mêmes, car c'est le désir de la très grande majorité de posséder son chez-soi; les gouvernements de la plupart des pays ont compris l'importance de bien loger leur population et ils se sont fait un devoir de favoriser par tous les moyens à leur disposition la construction d'habitations à logement unique. En Norvège, par exemple, on rencontre de nombreuses inscriptions posées sur de modestes constructions se lisant comme suit: « Elle n'est pas grande, mais elle m'appartient. »

A un congrès d'immeubles tenu à Washington, au début de décembre 1931, M. Herbert Hoover, alors président des États-Unis, disait: « There is a wide distinction between homes and mere housing. Those immortal ballads, *Home Sweet Home*, *My Old Kentucky Home* and *The Little Grey Home in the West*, were not written about tenements or apartments. They are the expressions of racial longings which find outlet in the living poetry and songs of our people. They were written about an individual abode, alive with the tender associations of childhood, the security and the pride in possession of the family's own home, the very seat of its being. » Et le président d'ajouter: « Our people never sing songs about a pile of rent receipts. »

Dans notre province de Québec, la maison ancestrale est entourée d'un profond respect et d'un culte quasi religieux; on aime à revoir cette construction dont les murs séculaires bravent encore avec succès les intempéries des saisons. Que de doux souvenirs elle rappelle à la mémoire! Hélas, les temps changent, la famille redevient nomade, et les enfants ignorent souvent l'endroit où ils ont vu le jour. Pourquoi ce bouleversement? Les ambitions ne sont-elles pas les mêmes? Le chef de famille a-t-il perdu le respect de son noble rôle dans la société? Il est certain qu'un grand nombre entretiennent dans leur for intérieur cette idée de posséder leur chez-soi, mais ce qui manque, c'est le capital nécessaire à la construction d'un abri.

Nos ancêtres n'ont pas éprouvé les difficultés que nous rencontrons de nos jours. On organisait des corvées et, sans qu'il en coûtât beaucoup, la famille avait son toit et ses murs pour la protéger. Ceux qui étaient plus fortunés y allaient de leurs deniers, contents de pouvoir créer des heureux.

Cette confiance qui existait alors a fait place à une crainte souvent injustifiée. La solidarité et la collaboration ont fait place à un étroit individualisme, source

de tous les maux dont souffre le Canada français. Ce défaut national nous ronge; nous menons une vie d'égoïsme à tel point que les autres nationalités le constatent et s'organisent en conséquence pour en tirer leur profit. Riches et pauvres ne fraternisent plus avec cette même charité chrétienne, et les uns et les autres se tiennent à distance.

L'idéal pour la famille, c'est de posséder la maison qu'elle occupe; cela relève du droit de propriété que le Créateur, principe de toute vie, a inculqué à l'homme pour qu'il l'exerce par l'usage de son intelligence et de sa volonté. Cet idéal rend la vie plus heureuse, les enfants plus satisfaits; en un mot, il procure de l'énergie pour lutter dans la vie; c'est pourquoi la construction de logements individuels est celle qui devrait être la plus encouragée et chaque chef de famille devrait posséder son « home », si petit soit-il.

Depuis longtemps déjà les pays européens ont compris l'impérieux devoir de bien loger leurs populations, et c'est en Angleterre que le problème du logement a reçu sa première solution. Dès 1919, le Parlement anglais adopta des lois pour favoriser la reprise de l'industrie du bâtiment et, depuis cette date jusqu'au début de la guerre de 1939, plus de quatre millions de logements nouveaux ont été érigés, soit sous le contrôle du gouvernement, soit sous le contrôle de coopératives, soit sous le contrôle d'industries privées.

Quatre-vingts pour cent ou à peu près des nouvelles constructions ont été érigées par ceux dont les salaires étaient peu élevés et les avances de fonds s'élevèrent jusqu'à concurrence de 90% du coût total.

A un certain moment, alors que la construction semblait souffrir d'un ralenti, le gouvernement est intervenu pour avertir les sociétés de prêts qu'il se chargerait lui-même de financer l'industrie du bâtiment et, en même temps, il obligeait les prêteurs à procurer les fonds nécessaires à un taux réduit ne dépassant pas 4½%. Cet avertissement fut des plus salutaires et par la suite on construisit de 300,000 à 350,000 logements annuellement. Sir Charles Morgan Webb, aviseur légal d'un comité parlementaire très important en Angleterre, proclamait que les raisons fondamentales du rapide progrès de l'industrie du bâtiment dans son pays étaient dues surtout aux taux d'intérêts variant de 3½% à 5%, et à une entière coopération pour procurer les capitaux nécessaires.

En Suède et en Norvège, on a procédé suivant un plan d'urbanisme soigneusement étudié et l'on a fait de ces deux pays nordiques des bijoux au point de vue de la construction. La plupart des familles possèdent la maison qu'elles habitent et autour de laquelle on a pris soin de réserver un espace suffisant pour une pelouse agrémentée d'arbustes et de fleurs qui égaient et

contribuent, non pas seulement à l'embellissement du foyer, mais aussi à la joie de vivre. Les autres pays d'Europe ont également encouragé par toutes sortes de législations la construction d'habitations à logement unique.

Aux États-Unis, on a développé des centres de constructions où il fait bon de vivre éloigné des grands quartiers industriels ou commerciaux et où les enfants peuvent s'amuser librement, sans être exposés aux dangers que l'on trouve ordinairement dans les districts où les populations s'entassent dans des constructions sans soleil et sans air. Il serait trop long d'énumérer et de commenter les nombreuses législations adoptées par nos voisins du sud pour favoriser et résoudre l'important problème de la construction. On a vu ce que pensait M. Hoover, ancien président de la République, de la construction de logements individuels. L'attitude du président actuel, M. F. D. Roosevelt, a démontré qu'il considère cette question d'une importance vitale pour l'activité économique de son pays.

Non moins soucieux que les autres gouvernements du bien-être de la population canadienne, le parlement fédéral adoptait en 1935 la loi dite « Loi fédérale sur le logement ». Cette législation pourvoyait à une finance généreuse par l'entremise de sociétés de prêts, tout en favorisant un moyen de remboursement facile. Elle ne fonctionna cependant pas suivant l'attente du législateur, surtout dans la province de Québec.

Cette législation était cependant insuffisante pour permettre aux personnes à faibles revenus de construire leur habitation. Des représentations furent faites à Ottawa, et, lors de la session de 1938, le Parlement canadien adoptait la « Loi nationale sur le logement ». En présentant son projet de loi, l'honorable C. A. Dunning faisait observer que le gouvernement poursuivait deux buts: hâter la solution du chômage dans les centres où la crise se faisait le plus sentir et améliorer les conditions du logement au Canada en permettant aux familles qui ont des revenus modestes de devenir propriétaires.

La loi nationale du logement invite les institutions de prêt et les autorités locales (provinces, municipalités, sociétés, etc.) à conclure un contrat avec le ministre des Finances afin que le gouvernement puisse s'unir à ces institutions dans l'attribution des prêts destinés à aider la construction de maisons salubres. Pour encourager la création de petits prêts, le gouvernement accepte la responsabilité de rembourser toute perte jusqu'à concurrence de 20% de la totalité des prêts consentis par une institution prêteuse ou une autorité locale, lorsqu'il s'agit de prêts pour 80% de la valeur hypothécaire et pourvu que le montant des prêts ne soit pas supérieur à \$4,000 dans le cas d'une habitation à famille unique; s'il s'agit de prêts pour 90% de la valeur hypothécaire, le gouvernement accepte la responsabilité de rembourser une somme égale

à 25% du montant total de ces prêts avancés par ladite institution prêteuse ou autorité locale.

Un arrêté ministériel en date du 5 décembre 1939 a amendé la Loi nationale sur le logement et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1940 aucun prêt n'est consenti pour la construction d'habitations à logements multiples. De plus, aucune demande ne devrait être considérée s'il s'agissait d'un prêt excédant \$4,000, pour aider à la construction d'une maison à logement unique. La guerre a été cause de nouvelles restrictions et le montant maximum des prêts qu'il est maintenant possible d'obtenir depuis le 1<sup>er</sup> août 1942 n'est plus que de \$3,200.

Les statistiques publiées par le gouvernement fédéral pour l'année 1941 établissent que 72% des emprunts consentis étaient de \$3,500 ou moins, et 20% des prêts étaient pour des sommes inférieures à \$2,500. — La moyenne de chaque prêt s'établissait à \$3,217. — Ceci prouve suffisamment que l'intention bien arrêtée du gouvernement est de favoriser la construction d'habitations à logement unique et d'encourager surtout ceux dont les revenus sont limités. Depuis les débuts de la Loi nationale du logement en 1935, 14,400 personnes dans la province de Québec se sont prévaluées de ses avantages, alors que dans la province d'Ontario près de 45,000 ont bénéficié des prêts garantis par le gouvernement pour la construction de leur habitation.

Les Canadiens anglais ont compris que la population avait besoin de logements, on s'est empressé de les lui procurer. Au cours des derniers douze ans, on a bâti dans la province d'Ontario pour un total de \$291,955,800 en maisons « résidentielles », alors que dans la province de Québec, avec une population légèrement inférieure, les contrats de construction pour les mêmes fins n'ont été pendant la même période que de \$156,672,200. Ces statistiques fournissent une preuve concluante que l'industrie du bâtiment, et plus spécialement la construction de logements privés, a été négligée dans le Québec.

On a compris, dans la province voisine, l'importance pour chaque famille de posséder son chez-soi et les institutions de prêts ont apporté leur généreux concours. A Toronto, près de 60% de la population possède la maison qu'elle habite; ce pourcentage est maintenu dans la plupart des villes ontariennes et il est même souvent dépassé. Les statistiques compilées par les estimateurs de la ville de Montréal indiquent que 11.2% de la population est propriétaire de la maison qu'elle occupe. Il n'est pas étonnant de constater que la situation financière de la ville de Toronto soit sensiblement meilleure que celle de la ville de Montréal, car point n'est besoin d'insister sur le fait qu'une ville composée en majeure partie de propriétaires se trouve dans une position beaucoup plus avantageuse qu'une autre peuplée en majeure partie de locataires.

La principale raison que l'on invoque pour expliquer cette inertie de l'industrie du bâtiment et surtout

la construction de logements individuels, c'est que les Anglais possèdent plus de capitaux et que, par conséquent, il leur est plus facile de posséder la maison qu'ils habitent. Si l'on consulte l'Annuaire du Canada, on se rend compte que la richesse per capita dans la province de Québec se compare d'une manière intéressante avec celle de la province d'Ontario. En effet, les statistiques établissent une richesse par tête de \$3,188 en Ontario comparativement à \$2,982 dans la province de Québec, et, si l'on reporte ces chiffres à la famille, la richesse de la famille québécoise est de \$14,910 comparativement à \$12,752 pour l'Ontario. La situation actuelle serait plutôt due au fait que nos familles canadiennes-françaises, sachant qu'elles sont plus fortunées que celles de Toronto ou des autres villes de la province sœur, peuvent se payer le luxe d'être locataires, c'est-à-dire qu'elles acceptent de payer aux propriétaires, pour le logement qui leur est fourni, tous les frais d'entretien, les intérêts, les taxes, les assurances, en plus d'un profit sur le capital investi.

Une autre objection courante, c'est celle de l'impôt foncier dont l'immeuble est grevé. Personne ne conteste le fait que la propriété immobilière est lourdement affectée par les impôts de toutes sortes, et que le fardeau des taxes est un boulet que le propriétaire traîne péniblement. Cependant, la même situation existe en Ontario. A Toronto, l'impôt foncier est de 3.865%; à Ottawa, l'impôt est de 3.90%; à Hamilton, 3.95%; à Winnipeg, 3.45%; à Edmonton, 5.60%; à Vancouver, 4.166%; à Victoria, 4.10%; à Halifax, 3.53%; à Saint-Jean, 4%. Dans certaines villes ontariennes, l'impôt foncier atteint un pourcentage s'élevant jusqu'à 6% et même davantage. On objectera peut-être que le jeu de l'évaluation opérant, l'impôt peut ne représenter aucune différence. Des statistiques publiées il y a peu de temps dans le *Financial Post* démontrent que l'évaluation immobilière de la ville de Toronto, par exemple, est de \$50,000,000 plus élevée que celle de Montréal, alors que la population est inférieure de 250,000 âmes environ, c'est donc dire qu'il ne paraît pas y avoir de sous-évaluation dans la capitale de la province sœur et, par conséquent, le taux de l'impôt est et doit être considéré comme exact.

La véritable raison de cette situation anormale qui existe dans la province de Québec au sujet du peu de construction d'habitations à logement unique, c'est le manque de confiance de la part de ceux qui disposent des capitaux pour les mettre à la disposition de ceux qui désirent construire leur habitation.

Le gouvernement fédéral a compris le rôle important du propriétaire puisqu'il a adopté des lois particulières dans le but d'inciter les locataires à posséder leur maison. Cette législation est venue à son heure, mais il appartenait à ceux qui étaient en mesure de le faire d'y apporter tout l'intérêt qu'elle comporte.

Le prêt hypothécaire constitue de nos jours un des meilleurs placements, surtout lorsque l'on prend en con-

sidération la garantie que le gouvernement apporte aux institutions qui désirent se prévaloir de la loi.

Il est regrettable de constater que nos compagnies d'assurances canadiennes-françaises n'apportent pas le concours et l'aide que pourtant elles reçoivent avec tant de générosité de la part de notre population pour résoudre le problème du logement. Il n'y a aucune raison qui les empêche de suivre le même mouvement que les compagnies anglaises, surtout lorsque le gouvernement apporte sa garantie jusqu'à la concurrence de 20 et même 25% de la totalité des prêts, pourvu qu'ils soient conformes aux dispositions de la loi.

On a constaté à Montréal que dans les quartiers où l'immeuble est possédé presque exclusivement par des Canadiens français, le système du prêt fédéral pour la construction de nouvelles bâtisses n'a pu s'appliquer faute de collaboration de la part des compagnies de prêts. On peut dire sans crainte de se tromper que la responsabilité des compagnies de prêts ou des autorités locales est nulle lorsqu'il s'agit d'avances pour un montant ne dépassant pas \$4,000. — Il est triste de constater que, dans notre province, ceux qui auraient pu contribuer au relèvement économique des nôtres s'en soient abstenus. Que ceux qui dirigent les activités économiques du Canada français s'occupent du redressement moral de notre peuple.

Ce n'est pas que nous manquions d'intelligence, mais, il faut bien l'avouer, l'initiative nous fait défaut, et, pendant que les autres provinces fournissent des majorités de propriétaires, nous continuons à être une race de locataires et nos enfants s'entassent misérablement dans des logements sans confort, sans soleil et sans air. Tous ceux qui occupent un emploi permanent devraient posséder la maison qu'ils habitent, et il appartient aux patrons d'encourager leurs employés à devenir propriétaires, car ils se doivent à eux-mêmes d'appuyer les projets bien légitimes de ceux qui contribuent au succès de leur entreprise.

Il est évident que l'inertie de l'industrie du bâtiment dans la province de Québec est la cause principale de la crise actuelle des logements, crise qui n'a pas de précédent. On se rend compte, mais un peu tard, que ceux qui préconisaient la construction d'habitations voyaient juste. On craint aujourd'hui les conséquences dangereuses, tant au point de vue hygiénique qu'au point de vue économique, de cette crise qui oblige trois ou quatre familles à habiter sous le même toit.

Les différents services de santé ont compilé des statistiques, lesquelles démontrent que dans les villes les familles s'éteignent avant d'avoir atteint la quatrième génération. Les quartiers surpeuplés constituent des foyers de contamination où la mortalité infantile surtout prend des proportions parfois alarmantes et où la peste blanche trouve ses plus nombreuses victimes. L'avenir n'est à personne, mais il faut tout de même préparer le lendemain pour ceux qui nous suivront.

# LE SALAIRE DANS «QUADRAGESIMO ANNO»

Léon LEBEL, S. J.

**O**N DOIT PAYER à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille.

Cet énoncé de Pie XI, dans *Quadragesimo anno*, exprimant le principe fondamental qui domine toute la question du salaire, paraît d'une telle clarté, qu'il aurait dû couper court à toute discussion.

Mais, il n'en a pas été ainsi. Depuis la publication de l'encyclique, théologiens et sociologues n'ont cessé de discuter sur la portée de ce principe et n'ont pas encore réussi à se mettre parfaitement d'accord. La question n'est pas oiseuse: les points de vue adoptés conditionnent la solution de problèmes d'une portée pratique et immédiate.

De tous les points qui peuvent prêter flanc à la controverse, il en est un, primordial, qu'il convient d'élucider tout d'abord: *de quel salaire est-il question dans le principe énoncé plus haut?* S'agit-il du salaire pris au sens *strict*, c'est-à-dire de la rémunération du travail payée par le patron à l'employé? Pie XI a-t-il voulu parler plutôt du salaire au sens *large*, c'est-à-dire de l'ensemble des revenus que le salarié gagne ou devrait gagner par son travail et *à l'occasion de son travail?* Tant qu'on n'aura pas donné à cette question une réponse sûre et nette, l'on s'exposera à faire fausse route et à aboutir à des conclusions qui n'étaient pas contenues dans les prémisses de l'encyclique.

Comme il était naturel, les commentateurs ont pris le mot «salaire» dans son sens obvie, celui que ce mot revêt le plus généralement dans le langage parlé ou écrit, c'est-à-dire le sens *strict*. Ils en ont conclu que le patron est tenu en justice de payer à l'employé un *salaire familial*.

D'autre part, ce salaire ne saurait être le salaire familial *relatif*, c'est-à-dire un salaire qui varierait proportionnellement aux charges de famille. En effet, au dire de Pie XI lui-même, les rapports entre le patron et l'ouvrier «doivent être réglés selon les lois de la plus stricte justice commutative». Or, la justice commutative est la justice réglant les relations d'échange entre individus. Pour y satisfaire, il suffit qu'il y ait équivalence entre ce que l'on donne et ce que l'on reçoit. Si un patron reçoit d'un célibataire et d'un chef de famille nombreuse le même travail, il satisfera évidemment à la justice en leur payant le même salaire. D'où le principe en matière de salaire: «A travail égal, salaire égal.»

On est donc conduit logiquement à dire que le salaire dû en justice est le salaire familial *absolu*, c'est-à-dire une rémunération suffisante pour assurer la subsistance d'une famille *moyenne* ou *ordinaire*. Aujourd'hui, pour la commodité, les sociologues et les organisations ouvrières de tous les pays semblent de

plus en plus s'entendre pour réclamer le salaire qui équivaut au budget d'une famille de cinq personnes: le père, la mère et trois enfants. On est convenu de lui donner le nom de «salaire vital», «family wage». Ce serait là le salaire de base qui devrait en justice être payé à tous les employés de sexe masculin.

L'interprétation du mot «salaire» dans le sens strict semble être exigée par la phraséologie employée dans les traductions officielles; le texte français, par exemple, porte: «On doit *payer* à l'ouvrier...» Dans le texte anglais on lit: «The wage *paid* to the working-man...» Le mot «payer» évoque tout naturellement l'enveloppe de salaire que le patron ou le caissier transmet à l'ouvrier comme rémunération de son travail.

Mais le texte original est beaucoup moins précis et il laisse la possibilité d'interpréter le mot salaire dans son sens large: «*Merces operario suppeditanda est...*» Le verbe «*suppeditare*» a un sens beaucoup plus étendu que «payer». Il peut fort bien se rendre par *procurer*, *fournir*, *assurer*: «Il faut assurer à l'ouvrier...» De même, le mot *merces* ne signifie pas uniquement un «salaire dû en vertu d'un contrat»; il peut aussi signifier une *récompense*, un *gain*, un *revenu*. Pris dans ce sens, le salaire de l'ouvrier signifierait: *l'ensemble de ses revenus* et il comprendrait — outre le salaire au sens strict — tout ce qu'il gagne ou pourrait gagner *à l'occasion de son travail*: participation à la propriété et aux bénéfices de l'entreprise, allocations familiales, allocations versées par les caisses des assurances sociales, pensions, bonis, primes, ristournes, etc. Le salaire ainsi entendu serait un salaire familial *relatif* puisque, grâce aux allocations familiales, il procurerait à tous les chefs de famille des ressources proportionnées à leurs charges.

Est-ce là le sens qu'avait en vue Pie XI? Il est, en tout cas, une chose certaine: c'est que dans le même passage, le mot *merces* est employé pour exprimer le salaire au sens large. Voici, en effet, comme Pie XI termine ce paragraphe:

A cet égard, il convient de rendre un juste hommage à l'initiative de ceux qui, dans un très sage et très utile dessein, ont imaginé des formules diverses destinées soit à proportionner la rémunération aux charges familiales, de telle manière que l'accroissement de celles-ci s'accompagne d'un relèvement parallèle du salaire, soit à pourvoir, le cas échéant, à des nécessités extraordinaires. *...vias quibus «merces» ita oneribus familiae accommodetur ut, his auctis, amplior «illa» numeretur.*

Tous les commentateurs s'accordent à reconnaître que le Souverain Pontife fait ici clairement allusion aux allocations familiales et aux assurances sociales. Or les allocations familiales ne font certainement pas partie du salaire pris au sens strict. Si Pie XI les considère cependant comme un élément du salaire, on doit conclure qu'il emploie ici le mot «salaire» — *merces* — au sens large.

Peut-on affirmer que le mot a été employé dans le même sens au commencement du paragraphe? Ce que nous venons de dire constitue déjà une forte présomption en faveur de cette interprétation. Elle deviendrait une certitude si l'on pouvait démontrer que le salaire préconisé par Pie XI est le salaire familial *relatif*, ainsi que la chose apparaît clairement par l'analyse du texte même de l'encyclique. « On doit procurer à l'ouvrier une rémunération qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille » (*ejusque familiae*). Si Pie XI avait eu en vue la famille moyenne, il aurait dû écrire: « ...et celle d'une famille », ou encore, pour être plus clair: « ...et celle d'une famille moyenne ». L'expression « sa famille » signifie: la famille *concrète* de l'ouvrier, la famille qu'il a, quel que soit le nombre des personnes qui la composent.

Cette interprétation est renforcée par l'argumentation qui suit immédiatement où Pie XI proteste énergiquement contre le travail des femmes hors du foyer:

C'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison, et parmi les occupations domestiques qu'est le travail des mères de famille. C'est donc par un abus néfaste, et qu'il faut à tout prix faire disparaître, que les mères de famille, à cause de la modicité du salaire paternel, sont contraintes de chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent — avant tout l'éducation des enfants.

On n'épargnera donc aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante pour faire face aux charges normales du ménage. Si l'état présent de la vie industrielle ne permet pas toujours de satisfaire à cette exigence, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte un salaire répondant à ces conditions.

Parmi ces réformes que l'État doit opérer sans délai, Pie XI suggère les allocations familiales.

Toute cette argumentation n'a de sens et de force que dans l'hypothèse du salaire familial *relatif*. En effet, s'il y a une femme dont la place est au foyer, c'est surtout la mère de famille nombreuse. En concluant qu'on ne doit épargner aucun effort pour assurer aux pères de famille une rétribution suffisante pour subvenir aux charges normales des familles, le Saint-Père doit donc, pour rester dans la logique du raisonnement, parler de toutes les familles, même des familles nombreuses. C'est encore par une conséquence logique qu'il suggère, parmi les réformes à opérer, l'établissement des allocations familiales, puisque celles-ci ont précisément pour effet de proportionner les ressources aux charges de famille.

Dans l'hypothèse du salaire familial *absolu*, au contraire, le raisonnement perd toute sa consistance; il aboutit même à l'illogisme et à l'absurdité. Voici ce que nous ferions dire à Pie XI: « On ne doit épargner aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rémunération suffisante pour pourvoir aux besoins d'une famille moyenne, afin que les femmes mariées sans enfants et les mères de familles restreintes ne soient pas forcées de travailler hors du foyer. Quant aux mères de familles nombreuses, il faudra bien, hélas! qu'elles se résignent à leur triste sort! » Peut-on

supposer que Pie XI ait commis un pareil illogisme? L'analyse du texte et du contexte nous amène donc à conclure que le salaire revendiqué par Pie XI est le salaire familial *relatif*.

Si l'on conservait encore quelque doute à cet égard, il suffirait de comparer l'énoncé du principe tel qu'exprimé dans *Quadragesimo anno* avec les énoncés similaires des autres encycliques. Cinq mois plus tôt, le 31 décembre 1930, Pie XI écrivait dans *Casti connubii*:

Il faut s'efforcer de toutes façons de réaliser ce que notre prédécesseur Léon XIII avait déclaré, savoir: que, dans la vie civile, le régime économique et social soit constitué de façon que *tout père de famille* puisse gagner ce qui, étant donné sa condition et la localité qu'il habite, est nécessaire à son entretien et à celui de sa femme et de ses enfants. (C'est moi qui souligne.)

Il est bien difficile d'interpréter ce texte dans le sens du salaire familial *absolu*. Pie XI veut que *tout père de famille* — par conséquent, même le chef de famille nombreuse — puisse gagner ce qui est nécessaire à l'entretien de ses enfants, et non pas de *trois* de ses enfants seulement!

Pie XI est peut-être encore plus explicite dans l'encyclique *Divini Redemptoris*, publiée le 19 mars 1937:

La justice sociale demande que les ouvriers puissent assurer leur subsistance et celle de leur famille respective par un salaire « proportionné ». (C'est encore moi qui souligne.)

Il semble bien que le Souverain Pontife ait voulu ici donner un coup de barre contre la théorie de la famille moyenne et du salaire familial absolu. Il a soin de dire que le salaire doit pourvoir à la subsistance non d'une famille moyenne, mais de la *famille concrète et respective* de « chacun » des ouvriers (*familiae « cujusque » suae*) et cela, par un salaire *proportionné*. Proportionné à quoi? Aux besoins d'une famille de cinq? Mais comment veut-on que le chef d'une famille de douze personnes, par exemple, puisse subvenir pleinement (*tuta ratione*) aux besoins de douze personnes par un salaire proportionné au budget d'une famille de cinq? Est-il possible d'exprimer d'une façon plus claire la revendication du salaire familial relatif?

Ajoutons que le salaire familial absolu ne possède pas les caractéristiques du salaire préconisé dans le texte mentionné plus haut. Pie XI nous le présente comme un salaire dont la généralisation apparaît comme relativement facile dans un avenir rapproché. Elle doit être le résultat de réformes immédiates, qui garantiront à tous les ouvriers adultes les moyens de pourvoir convenablement à leur subsistance et à celle de leur famille. Or, il n'est pas difficile de montrer que le salaire familial absolu ne répond pas à ces conditions, que sa généralisation apparaît comme une chose irréalisable même dans un avenir lointain, et que, même si on réussissait enfin à le réaliser un jour, l'on n'aurait pas encore résolu le problème de la subsistance de la famille nombreuse.

En effet, voilà plus de cinquante ans que le salaire vital fait l'objet de l'étude et de l'attention de la moitié de l'humanité; il a été réclamé souvent avec violence par

des centaines de millions d'ouvriers; il est accepté, du moins en principe, par les employeurs, approuvé et applaudi par tous ceux qui s'intéressent au bien-être de la classe ouvrière; les gouvernements de tous les pays sont intervenus pour dicter des échelles de salaires raisonnables. Cependant, après un demi-siècle d'efforts, aucun pays n'a encore réussi à réaliser ce salaire vital dans la pratique. Aux États-Unis, le pays le plus riche du monde et dans la période de sa plus grande prospérité, 1926-1929, il existait une marge de 50% entre le salaire de base et le budget de la famille de cinq. L'écart était encore plus grand au Canada et dans les autres pays. Faut-il attribuer ce résultat uniquement à la mauvaise volonté ou à l'avidité des employeurs? Ne se buterait-on pas plutôt à une impossibilité matérielle? Il y a des raisons solides de le penser.

En 1919, le gouvernement australien nomma une commission chargée de faire une étude approfondie sur le budget annuel raisonnable d'une famille de cinq personnes. Les résultats de l'enquête révélèrent une différence de plus de 50% entre le salaire de base et le budget établi par la commission. Le premier ministre consulta le statisticien officiel du pays sur la possibilité de payer le salaire vital à tous les ouvriers adultes masculins. Celui-ci répondit que la chose était absolument impossible, attendu que la richesse entière produite dans le pays ne suffirait pas à atteindre le niveau du salaire vital si on le divisait également aux employés.

Il serait vraiment instructif de faire le même calcul pour les autres pays industrialisés. J'ai essayé de le faire pour le Canada. Malheureusement, les statistiques indiquant le nombre des salariés par sexes et par groupes d'âges n'existent que pour les années où se fait le recensement. Les chiffres de 1941 ne sont pas encore rendus publics. Force nous est de recourir au recensement de 1931, qui n'est pas une année tout à fait normale. Il y avait alors au Canada 2,570,000 salariés, dont environ 1,800,000 étaient des adultes de sexe masculin. Le budget d'une famille de cinq personnes, calculé d'après les statistiques fédérales, atteignit une moyenne de \$1,375 au cours des douze mois. Adoptons le chiffre de \$1,300 pour faciliter les calculs et pour être sûrs de rester au-dessous de la réalité.

Pour payer le salaire vital aux 1,800,000 travailleurs adultes recensés, il aurait fallu la somme de \$2,340,000,000. Ce chiffre ne représente pas toutefois le total de ce que les employeurs auraient eu à déboursier; il est impossible, en effet, de verser à tous les ouvriers uniquement le salaire de base; il faut tenir compte de l'habileté, du rendement, de la qualité du travail, des années de service, etc. L'expérience démontre que les employeurs sont obligés d'ajouter de ce chef un supplément de salaire de 50%. Contentons-nous du tiers. Nous arrivons ainsi au total de \$3,120,000,000. Mais les employeurs auraient dû payer encore un salaire raisonnable aux 770,000 femmes et jeunes gens recensés comme travailleurs. Le salaire

moyen de cette catégorie d'employés atteint généralement les deux tiers du salaire de base des adultes masculins; baissions à la moitié (\$650) et nous arrivons à un grand total de déboursés de \$3,620,000,000.

Or, le revenu de toute la population du Canada, en 1931, n'était que de \$3,498,000,000! Ce qui veut dire que, pour payer le salaire vital à tous les ouvriers adultes masculins, les employeurs auraient dû déboursier une somme supérieure au revenu global de la nation.

On se rendra peut-être encore mieux compte du caractère utopique du salaire vital, en envisageant la question sous un autre angle. Si on devait verser à tous les ouvriers adultes le salaire d'une famille de cinq, les employeurs paieraient pour la subsistance de plus de personnes qu'il n'y en a dans tout le pays, bien que la classe des salariés ne compte que la moitié de la population.

Reprenons nos chiffres de 1931. Si l'on verse le salaire d'une famille de cinq à 1,800,000 adultes, l'on paie pour la subsistance de 9,000,000 de personnes; en ajoutant les autres suppléments de salaire dont nous avons parlé plus haut, l'on atteint le chiffre de 13,925,000 personnes, alors que la population du Canada, en 1931, n'était que de 10,370,000. On constate ici l'absurdité du salaire vital que tant de gens vantent aujourd'hui comme le remède qui doit guérir les maux dont souffrent les familles de la classe ouvrière: l'on obligerait le commerce et l'industrie à payer pour la subsistance de millions de femmes et d'enfants *fantomatiques*, alors que des millions d'êtres *de chair et d'os*, ceux qui composent les familles nombreuses, resteraient soumis à la privation et à la misère.

La généralisation du salaire vital s'avère une utopie, semble-t-il, dont la réalisation doit être reculée aux calendes grecques. Pie XI, homme éminemment pratique, n'a jamais songé, croyons-nous, à une pareille panacée pour résoudre le problème des familles nombreuses. Il demande, en conséquence, qu'on modifie le système économique et social présent par des réformes immédiates et il suggère précisément *les allocations familiales* et *les assurances sociales*. Ce n'est que par des réformes de cette nature que l'on atteindra enfin au salaire familial relatif, qui est dû en justice: en justice *commulative* pour la partie qui concerne le salaire strict; en justice *sociale* pour ce qui concerne les autres sources de revenus.

L'interprétation proposée a l'avantage de s'harmoniser avec la teneur générale de l'encyclique et elle fait disparaître les incohérences et les contradictions qui ont suscité les controverses parmi les commentateurs. Si elle est fondée, il faut conclure, avec Pie XI, que « *la justice sociale commande que l'on procède sans délai* » à l'établissement des allocations familiales et à l'organisation d'un système adéquat d'assurances sociales.

D'autres articles aideront à fixer les modalités d'application de ces réformes, comme aussi la détermination du salaire pris dans son sens strict.

# ENCORE CE TRAVAIL FÉMININ

Germaine BERNIER

D'APRÈS LES CHIFFRES officiels les plus récents, il y a actuellement au Canada 1,597,000 femmes au travail, dont 22,500 dans les forces armées, 225,000 dans les industries de guerre et les autres dans des industries et des services essentiels. Pour les enthousiastes de la guerre totale et les admirateurs sans réserve de l'U. R. S. S. dont les femmes manient les mitrailleuses jusque sur les champs de bataille, ces chiffres ne sont pas encore assez élevés et l'on prétend, en certains milieux, que le Canada n'en fait pas assez. Évidemment nous sommes loin des quinze millions d'ouvrières des États-Unis, en fait nous n'y arriverons jamais et pour cause. A ce propos, il est bon de se rappeler ce que le ministre du Travail dans l'administration Roosevelt, à Washington, Mlle Frances Perkins, vient de dire au cours de son passage à Montréal: *Nous avons quinze millions de femmes au travail aux États-Unis. Ce chiffre peut vous paraître considérable, mais si nous comparons notre population totale à celle du Canada, il se trouve que nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour que notre effort de guerre féminin égale celui des femmes du Canada.* Voilà une parole qui devrait apaiser les scrupules de ceux qui trouvent que le Canada n'en fait pas assez quant au travail des femmes.

Avec nos 225,000 femmes et plus dans toutes sortes d'industries, il n'est pas surprenant que le travail féminin dans les usines soit une des questions les plus importantes et les plus épineuses à l'heure actuelle. Pourquoi? Parce que ce travail féminin a été entrepris et intensifié sans discernement, sans les précautions nécessaires, sans une réglementation sérieuse et indispensable des heures de travail; c'est aussi qu'on y a admis les mères de famille chargées de jeunes enfants et que de très jeunes filles comme des femmes mariées et même des mères de famille font partie des équipes de nuit dans les usines.

Malgré la propagande qui nous propose comme modèles de courage et de patriotisme des ouvrières d'usines menant avec succès leur double tâche, domestique et industrielle, dont souvent une seule suffit à conduire une femme au bout de sa résistance physique et nerveuse, ceux qui ne remplacent pas le raisonnement par l'enthousiasme savent bien que la chose est impossible. Comment pourrait-il en être autrement quand on sait, d'après une récente enquête jociste qui a porté sur 700 cas, que: 2.4 pour cent des ouvrières travaillent de 30 à 33 heures par semaine; 55.8 pour cent travaillent de 40 à 49 heures par semaine; 37.8 pour cent travaillent de 50 à 59 heures par semaine et 4 pour cent travaillent plus de 60 heures par semaine. A qui peut-on faire croire que les mères de famille qui four-

nissent ce nombre d'heures de travail aux usines vont pouvoir en plus s'occuper vraiment de leurs maisons et de leurs enfants? Le rapport de l'enquête dit encore que, toujours parmi les 700 cas étudiés, 27.7 pour cent des ouvrières se sont plaintes que leur travail les a rendues malades et que 17.3 pour cent ont été victimes d'accidents à l'usine. On sait que la fatigue et le surmenage sont, en effet, des causes fréquentes d'accidents, souvent légers mais parfois aussi très graves.

Faut-il être surpris dès lors que des associations, des groupements, des sociétés, des ligues, des conseils municipaux, les uns après les autres, des sociologues, des médecins, des évêques et des députés aient protesté et protestent encore contre les conditions présentes du travail féminin dans les industries et les abus que révèlent des enquêtes sérieuses? Est-ce exagérer de la part des protestataires de demander l'interdiction du travail à l'usine pour les femmes mariées ayant des enfants de moins de 16 ans et la journée de travail de huit heures, la semaine de quarante heures? Est-ce exagérer de demander l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité partout où elles laissent encore à désirer et le temps et les moyens qu'il faut pour prendre des repas qui ont quelque parenté avec l'alimentation rationnelle? Non, ce n'est pas exagérer mais il y a toujours de ces partisans à outrance du travail féminin pour clamer que les enquêtes ne prouvent rien, que les femmes sont heureuses de travailler, d'être « débarrassées des tracasseries du foyer », que les nuits de travail à l'usine ne sont pas plus épuisantes que les nuits de danse dans les cabarets, etc. D'aucuns sont convaincus que la famille va être sauvée par les garderies. On prend soin d'ajouter aussi que tant que les petites filles et les femmes s'usaient dans les manufactures du temps de paix on ne disait rien, mais que l'on pense à critiquer le travail dans l'industrie de guerre parce que l'on veut faire opposition à la politique du gouvernement. De là à assimiler les protestataires aux saboteurs il n'y a qu'un pas que l'on franchit en classant les défenseurs de la famille parmi les isolationnistes scandaleux qui manquent de zèle pour travailler au salut de l'Empire.

Malheureusement il se trouve des bonnes gens pour ajouter foi à ces affirmations et croire vraiment qu'« on ne faisait rien » avant la guerre pour empêcher le travail exténuant et illogique de la mère en dehors de son foyer. Mais dans tous les pays, ou à peu près, fortement ou faiblement industrialisés, on se préoccupe depuis des années de l'insuffisance du salaire ouvrier et du travail de la mère au dehors. Des enquêtes multiples ont été poursuivies dans les usines, dans les cliniques, dans les hôpitaux, dans les centres industriels

et dans les foyers de façon à savoir exactement si, oui ou non, le travail de la mère à l'usine, au magasin ou ailleurs est néfaste à sa santé, à la vie familiale, à l'éducation des enfants et même à l'économie domestique que l'on prétend assurer par ce travail.

Si l'on regarde ce qui s'est fait en France, par exemple, on verra que de nombreuses associations féminines, en travaillant pour le bien-être de la famille, ont également cherché les meilleurs moyens d'améliorer la situation financière des foyers, de façon à permettre à la mère de rester dans sa maison. C'est ainsi que l'*Union Féminine Civique et Sociale*, fondée en 1925, consacrait sa cinquième campagne d'opinion au retour de la mère au foyer et trouvait moyen, dans de grandes assemblées tenues à Paris, à la Sorbonne, de faire acclamer cet objectif par plus de trois mille personnes. Une première enquête, étendue à la plupart des régions de France, permet d'abord de se rendre compte que: 80 pour cent des mères ouvrières préféreraient rester chez elles, et ne travaillent en dehors que par nécessité; la perspective d'une retraite maintient au travail bien des mères fonctionnaires; le mari ouvrier a pris l'habitude de l'effort de la femme au dehors, fût-elle mère de famille, et considère souvent qu'à rester chez elle, celle-ci « ne fait rien »; les fausses couches et la mortalité infantile sont bien plus élevées quand la mère est ouvrière.

Dans l'enquête jociste dont il a été question plus haut, et qui a été poursuivie dans notre province en 1942, 31.4 pour cent seulement des 700 ouvrières approchées, sont en faveur du travail féminin; elles travaillent parce que bien obligées par le manque d'autres revenus; 2.4 pour cent seulement sont en faveur du travail des mères de famille et 1.4 pour cent en faveur du travail de nuit. On voit par là que nos ouvrières ne sont pas toutes dans l'enchantement que la propagande leur prête si complaisamment et que si le sort de la famille ouvrière, en général, était amélioré pour la peine, la grande majorité des mères de famille et même des jeunes filles seraient heureuses d'oublier le chemin de l'usine.

En 1932, au XIV<sup>e</sup> Congrès de la Natalité, tenu à Dijon, en France, il a été démontré que le travail professionnel de la femme hors du foyer a une répercussion directe sur la natalité. Le nombre des enfants morts-nés, en particulier, dit le rapport, est infiniment plus considérable parmi les femmes qui travaillent hors du foyer. *On constate par ailleurs*, dit Mme Ève Baudouin, *que la moyenne du poids de l'enfant à sa naissance est moindre pour le fils de l'ouvrière que pour celui de la cultivatrice, et plus faible chez celui-ci que chez l'enfant de la ménagère.*

En 1935, se tenait à Bruxelles le V<sup>e</sup> Congrès international d'Éducation Familiale, qui réunissait plus de cinq cents congressistes venus de quarante pays, dont trente étaient représentés officiellement, y compris le Canada.

A Paris, en 1933, avait lieu le premier congrès international sur *le Travail Industriel de la Mère* et ses répercussions néfastes sur *le Foyer Ouvrier*; en 1937, se tenait également à Paris le II<sup>e</sup> Congrès international dont les travaux portèrent sur *la Mère au Foyer, ouvrière de progrès humain*. Trente-huit nations ont participé par leurs travaux à ce congrès; cent dix-sept personnalités sociales appartenant à ces diverses nations avaient constitué le *Comité International* préparatoire; vingt-trois nations étaient représentées officiellement, dont le Canada.

Dès 1932, au cours de la Semaine sociale de Montréal, consacrée à l'Ordre social chrétien d'après l'encyclique *Quadragesimo anno*, un important travail sur le retour de la mère au foyer a été présenté par la révérende Sœur Gérin-Lajoie, supérieure de l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Déjà, en ce temps-là, Mère Gérin-Lajoie pouvait dire: *Le travail de la mère hors du foyer s'introduit dans nos mœurs: nous n'avons pas le droit de fermer les yeux sur ce fait gros de conséquences et de nous reposer de notre avenir sur le passé. Tâchons de saisir la physionomie réaliste du travail de la femme ouvrière. Puisse l'expérience des autres garantir notre jeune pays contre de semblables écarts.* Et déjà aussi cette spécialiste des questions sociales écrivait: *Pour suppléer à l'insuffisance de certains salaires, quand le nombre des enfants augmente, les allocations familiales semblent bien les plus légitimes des allocations. S'il est un service que l'État doit récompenser, c'est bien celui des parents qui donnent de nombreux enfants à la patrie. Max Turman suggère que les allocations aux familles nombreuses ne soient données que dans le cas où la mère reste au foyer: c'est une excellente suggestion, mais à peu près inutile, croyons-nous, puisque peu de femmes ouvrières peuvent mettre au monde et conserver de nombreux enfants.*

Les allocations familiales pour familles nombreuses sont encore à venir au Canada. Il est vrai qu'elles nous sont promises pour l'après-guerre. L'effort réalisé en France pour la présence de la mère au foyer, particulièrement de 1933 à 1939, est gigantesque et le système des allocations familiales est extrêmement intéressant à étudier. Notons qu'en beaucoup d'endroits et dans différentes industries, les allocations sont majorées en faveur des foyers gardés par la mère, si celle-ci n'accomplit aucun autre travail que celui du ménage et du soin des enfants.

Comme on le voit, les campagnes d'opinion pour le retour de la mère au foyer ne sont pas nées au Canada en 1939 dans le but de nuire aux travaux de guerre et de causer des embêtements à M. King. Les campagnes pour le retour de la mère au foyer ont débuté bien avant la guerre et elles continueront après, tant qu'un ordre nouveau ne redonnera pas à la famille, dans chaque pays, une place à la mesure de son rôle social et national. Elles continueront, ces campagnes, parce que les résultats des enquêtes faites auprès de méde-

cins de plusieurs nations permettent de conclure, avec toute la valeur *clinique*, que le travail de la femme en dehors du foyer familial est une plaie sociale. L'enfant paie dans son corps, et parfois de sa vie, le surmenage de sa mère, écrit Ève Baudouin. J'ajoute, dit Ernest Pezet, qu'il paie souvent par la déchéance morale et la révolte sociale l'absence de sa mère au foyer, les privations de tendresse et toute l'éducation d'où la mère a été exclue.

Plaie sociale à tous les points de vue, en temps de guerre comme en temps de paix, voilà pourquoi le travail de la femme mariée, de la mère de famille comme de la très jeune fille d'ailleurs, doit être soumis, quand il ne peut être évité, à des mesures rationnelles d'ordre

et de protection tant morales que physiques. C'est ce qui a été trop oublié ici au pays, dans l'enthousiasme qui a salué la reprise du travail après tant d'années de chômage. Les abus sont nombreux, comme l'ont démontré certaines enquêtes, et personne ne peut sincèrement désapprouver les demandes sensées et justes pour une réglementation raisonnable du travail féminin. Quant à l'insuffisance du salaire masculin qui force tant de femmes à sortir de leurs foyers pour gagner de l'argent à leur tour, il est plus que souhaitable qu'après la guerre les fameuses allocations familiales deviendront une réalité capable de corriger dans une large mesure, sinon en entier, la situation misérable de la famille ouvrière pourtant si méritante.

---

## UN PROBLÈME QUI N'EN EST PAS UN : LES MARIAGES MIXTES

Daniel A. LORD, S. J.

TANT QUE NOUS VIVONS dans un pays où se côtoient catholiques et protestants, croyants et incroyants, nous aurons sans doute des mariages mixtes. C'est comme de dire, je suppose, qu'aussi longtemps qu'il y aura des tentations de péché, les dix commandements seront violés.

La comparaison peut paraître un peu grossière et mesquine; mais ce n'est qu'un exemple. Très peu de personnes décident de sang-froid de pécher. Car, au fond, les gens sont d'un bon naturel. Ce qui arrive, c'est qu'elles sont tentées et, la tentation étant plus forte que leur volonté, elles succombent. Voilà sans doute pourquoi le Seigneur nous a enseigné à dire: « Ne nous induisez point en tentation. »

De même, très peu de catholiques choisissent délibérément d'épouser une personne qui n'est pas de leur foi. Mais ils vivent au milieu de jeunes personnes qui ne sont pas catholiques; ils sont attirés vers elles, comme il est naturel à la jeunesse; les voilà amoureux; puis vous les voyez arriver au presbytère pour obtenir dispense et trouver le moyen d'amener la partie non catholique à signer les pièces essentielles.

Selon toute apparence, ce qui le plus souvent fait naître cet amour qui conduit naturellement au mariage, c'est le *milieu* — le simple fait de se réunir entre jeunes. Aussi cette tendance au mariage mixte se retrouvera-t-elle dans notre vie étatsunienne et canadienne aussi longtemps que ces relations de milieu se maintiendront. Le problème consiste donc à créer des conditions sociales grâce auxquelles les catholiques rencontreront beaucoup plus de leurs coreligionnaires que de non-catholiques. Ceux qui vivent ensemble, chantent ensemble, jouent ensemble, dansent ensemble, sont ceux qui, normalement, s'épousent et fondent ensemble un foyer. Nous, catholiques, nous devons nous intéresser vigoureusement à ce que notre jeunesse se rende compte

du caractère presque inévitablement malheureux du mariage mixte d'aujourd'hui. Les prêtres d'expérience savent — et le plus averti que j'aie connu me répétait cela il y a vingt ans — que les chances de succès d'un mariage mixte sont d'environ une sur cinquante. Le vieil argument voulant que dans le passé les mariages mixtes fussent un succès, ne tient plus aujourd'hui. Les points de vue des non-catholiques sur le mariage, les enfants, les relations sexuelles, le divorce, Dieu, même sur le bien et le mal, ont si radicalement changé que le jeune couple qui contracte un mariage mixte entre dans la vie avec des sentiments bien accordés, mais avec des mentalités, des convictions et des conceptions de la vie qui éloignent les jeunes époux à mille lieues l'un de l'autre.

Ce serait la chose la plus facile au monde d'établir par la statistique que c'est dans le groupe des enfants issus de mariages mixtes que se comptent les pertes les plus nombreuses de l'Église. Il n'est pas facile de persuader à un enfant que l'Église catholique est quelque chose d'essentiel, lorsque sa mère bien-aimée ou son père qu'il admire appartient à une autre Église, ou, ne pratiquant aucune religion, considère l'Église catholique comme fausse ou inutile.

Aux États-Unis, où depuis trop longtemps les mariages mixtes abondent, les pertes de l'Église sont attribuables directement et en très grande partie à cette cause. Les parents ne respectent pas les engagements pris avant leur mariage. Les enfants ne sont pas envoyés aux écoles catholiques. Assez souvent la lutte pour l'avenir de l'enfant commence avant sa naissance, s'affirme lorsque le conjoint non catholique s'oppose au baptême catholique et ne cesse de s'envenimer à mesure que l'enfant accède aux autres sacrements et passe de l'école primaire à l'école secondaire, puis à l'université.

Tout cela a été si souvent prouvé par la statistique et l'observation des catholiques intelligents que ces vérités sont des lieux communs.

La question n'est donc pas de savoir si le mariage mixte est mauvais et dangereux. La réponse est trop évidente pour qu'il puisse y avoir matière à discussion. Signalons en particulier que la pratique universelle de la limitation des naissances dans les milieux non catholiques fait souvent de la vie du conjoint catholique un enfer sur terre.

Le vrai problème est celui-ci: que pouvons-nous faire, nous, catholiques, pour supprimer le danger des mariages mixtes ?

Les occasions de mariage mixte sont sans doute devenues les plus nombreuses lorsque nous, catholiques, nous nous sommes mis en tête que la seule forme d'amusement était la danse. Or, la danse sous surveillance catholique ayant été mise hors la loi par de nombreux milieux ecclésiastiques, nous nous sommes imaginé que nous n'avions plus d'obligations sociales vis-à-vis de notre jeunesse. Et les jeunes ont alors trouvé leur vie sociale là où ils ont pu. L'habitude d'une riche vie sociale dans la famille a disparu. Et les établissements paroissiaux ont été entièrement réservés à la vie spirituelle et intellectuelle des fidèles.

Aussi les jeunes m'ont-ils posé bien souvent cette pertinente question: « Où voulez-vous que nous rencontrions notre futur mari ou notre future femme? Nos parents ne reçoivent jamais pour nous. Nos écoles ne nous procurent aucune vie sociale. Et si nous voulons nous amuser entre nous, nous avons à le faire dans des endroits que vous considérez, probablement à bon droit, comme dangereux. »

Les parents catholiques doivent d'abord se rappeler que, dans l'ordre normal des choses, les enfants trouveront à se marier dans le cercle que composent les amis de la famille. Ces amis et leurs enfants ont quelque chose d'attirant. Ils ont les mêmes intérêts et entretiennent une amitié naturelle, qui facilement s'épanouira en affection.

Et pourtant, je ne crois pas m'aventurer en affirmant que généralement nos parents catholiques ne se sentent pas la moindre responsabilité d'organiser pour leurs enfants d'agréables rencontres avec les enfants de leurs amis. Si les parents ouvrent généreusement leur maison aux jeunes, s'ils encouragent leurs enfants à amener à la maison leurs amis, si la maison redevient le centre de la vie sociale, les parents pourront surveiller, d'une façon aimable et sans s'imposer, les relations de leurs enfants et susciter les amitiés d'où naîtront les futurs mariages.

Cela m'énerve singulièrement de voir des parents s'emporter contre l'enfant qui leur annonce ses fiançailles avec une personne non catholique, alors que ces mêmes parents n'ont rien fait pour lui faire rencontrer des catholiques et amorcer ainsi le mariage qui eût assuré son bonheur.

C'est une erreur de considérer la mise au ban de la danse comme la fin de la vie sociale. Pour notre part, au Bureau central des Congrégations, nous avons encouragé les écoles et les paroisses à créer une vie sociale qui, si la chose était nécessaire, ignorerait la danse. Même là où la danse n'est pas permise, les écoles et les paroisses ne pourraient-elles pas organiser des soirées musicales, récréatives ou sportives? Ce sont là des attractions que les jeunes aiment et qui les groupent en d'agréables réunions.

Franchement, je pense que les responsables de bien des paroisses et de nombreuses écoles ont poussé un soupir de soulagement quand la danse fut prohibée. Non pas qu'ils fussent opposés à la danse; mais ils étaient bien aises d'être délivrés de toute responsabilité dans l'organisation de la vie sociale de leurs jeunes gens. J'appelle cela tout simplement de la paresse. J'irai même plus loin et je me demande s'il ne s'agit pas là d'un manquement formel à leur devoir.

Quand un jeune homme et une jeune fille sont pour de bon épris l'un de l'autre, il est généralement trop tard pour leur parler des dangers des mariages mixtes. Il est alors trop tard pour le pasteur, qui n'a rien fait pour la vie sociale de ses jeunes, de sermonner la personne catholique qui se présente au parloir du presbytère, avec un fiancé ou une fiancée non catholique. C'est peine inutile pour les parents ou les professeurs de hocher la tête avec tristesse en se plaignant du grand nombre de mariages mixtes, alors qu'ils n'ont rien fait pour faire connaître à leurs enfants, dans une atmosphère sociale catholique, des personnes qu'ils pourraient peut-être épouser plus tard.

Je crois que nous sommes trop enclins à lutter contre des effets au lieu de nous attaquer aux causes. Nous nous lamentons trop tard sur des situations que nous aurions pu éviter, si nous avions su les envisager en temps opportun.

Ceux qui font réellement quelque chose pour combattre ce malheur, ce sont les parents qui assurent à leurs enfants une vie sociale agréable en recevant des amis catholiques à la maison et qui font de leur demeure, petite ou grande, un agréable lieu de réunion pour les jeunes gens et jeunes filles qu'ils estiment dignes de devenir un jour les maris ou les femmes de leurs enfants.

Les écoles et les paroisses qui groupent ensemble les jeunes dans des cercles d'études, des congrégations, des séances dramatiques, des soirées musicales et récréatives, dans toutes les formes de vie sociale permises par les autorités ecclésiastiques, sont de véritables bienfaiteurs qui posent des gestes efficaces contre le mal certain que sont les mariages mixtes.

Encore une fois, ne blâmons pas les jeunes des erreurs que nous avons rendues presque inévitables par notre paresse ou notre bêtise.

(Traduit de l'anglais par RELATIONS.)

# C O R R E S P O N D A N C E

## Des parents nous écrivent

J'AI PRIS CONNAISSANCE de l'article de M. et Mme Rodolphe Laplante paru récemment dans RELATIONS et intitulé: « Les parents devant l'éducation ». Père de huit enfants, je suis à même de réaliser quel angoissant problème se pose aux parents qui veulent former des citoyens accomplis. Que de problèmes! Il y a le logement, l'alimentation, l'éducation, les loisirs, etc.

Une ligue des parents s'impose en effet pour étudier ces questions en toute objectivité.

« La phase de la bifurcation scolaire », disent vos collaborateurs. Cela seul constitue une préoccupation insurmontable pour les parents laissés à eux-mêmes, mais de leur association pourra surgir des échanges de vues. Là, les pédagogues d'expérience pourront venir exposer le fruit de leurs connaissances et ce qu'ils attendent des parents. Cette idée me va.

Québec.

\* \* \*

A.-H. B.

J'APPLAUDIS avec enthousiasme aux paroles de vos collaborateurs, M. et Mme Laplante, qui trouvent de si belles choses à dire, tout en n'ayant que sept enfants.

Et moi qui en ai onze! *A fortiori* puis-je conclure comme eux.

Cet article devrait être répandu à profusion dans nos familles. C'est le véritable réveil de la conscience des parents.

On ne fait que lancer l'idée corporative, c'est vrai; il restera sans doute à orienter la légion qui aura pris corps, l'orienter vers le bien, vers le meilleur, et pour le plus grand nombre.

Vous êtes capable d'y voir, sitôt que le réveil espéré se sera réalisé.

Lachute.

Gaétan VALOIS, notaire.

\* \* \*

*M. Laplante nous communique cette lettre, que nous publions avec son autorisation :*

Cher Monsieur Laplante,

Vous avez connu nombre d'hommes d'une *ressemblance frappante* avec ces éducatrices qui savent « rester tranquilles ».

Mme Laplante vous a probablement souligné, même si vous avez préféré l'omettre, que nombre de ces éducatrices, si « tranquilles » par état, *enragent* au dedans devant certaines injustices criantes.

Père de neuf enfants vivants, sans aucun héritage, aucune pension de l'État, habitant depuis plus de vingt ans dans le village cosmopolite de Montréal, je ne résiste pas à vous faire part de ma réaction presque rageuse devant les vérités si oubliées que vous accumulez courageusement dans ces quelques pages. Vous me rappelez près de trente ans d'espoir naïf, de travail acharné, d'illusions chèrement payées, de trahisons inattendues, de vie dure, *très dure*, où le père de famille *traqué* de toutes parts ne trouve qu'à *un endroit*, à l'église, la force de « se taire », de continuer à porter une croix qu'un peu tout le monde semble s'acharner à rendre plus écrasante pour lui, dans cette chère bonne province de Québec.

*La Direction, en publiant ces communications, n'en approuve pas nécessairement la teneur. Elle veut seulement présenter à ses lecteurs des points de vue intéressants, motivés, originaux. Seules les lettres signées sont considérées.*

Avec infiniment de raison, vous souhaitez un comité, une ligue de parents. Vous trouvez le moyen d'étaler de si bonnes vérités, que j'ai pensé vous soumettre ces quelques observations, dans leur crudité.

1° Les *parents* sont dans l'impossibilité de se liquer, de s'organiser, de s'unir, d'agir avec ensemble et autorité, parce qu'ils *n'existent pas*, pensez-y: *socialement, politiquement, les parents n'existent pas*.

2° Tout organisme, ligue, comité, formé pour *étudier*, n'aura qu'une action trop lente, sans efficacité, devant le geste moins *étudié*, mais plus concluant, du réformateur en chambre ou en cabinet, célibataire, communiste, révolutionnaire.

3° Le clergé catholique de Québec est présentement *seul* à se préoccuper des questions *éducatives*, qu'il ne pourra pourtant jamais régler *seul*. Une grande partie du clergé *ne veut pas* de collaborateurs laïcs, il les distance, les éloigne. Ni ce cher Maître LE PASSÉ ni les Géants de demain, les JEUNES, ne régleront le problème éducatif d'aujourd'hui. Un trop grand nombre dans notre clergé ne demeurent-ils pas prosternés devant un passé qu'ils refont un peu à leur guise, n'espèrent que dans une jeunesse qui oublie trop que les plus belles notes comme les couleurs les plus magnifiques n'offrent qu'une cacophonie détestable, qu'une toile répugnante, à moins de présenter un minimum de mesure, d'équilibre, d'harmonie.

Votre article accumule les preuves que, dans Québec, les *parents* peuvent avoir tous les droits, sauf celui d'exister, de se prononcer, d'agir, à moins de passer pour rebelles, révolutionnaires. *Des parents muets ne sauraient s'unir, se liquer*. Ces parents impuissants délèguent *ceux-là seuls* qui parlent de la famille, de l'enfant, de l'éducation: le clergé. Si le clergé peut suffire *seul* à fonder cette ligue, à l'alimenter de conférenciers, de publicité, à provoquer les réactions qui s'imposent, ne nous inquiétons pas inutilement, la famille est *sauvée*. Le clergé célibataire a la mystique de la paternité, de l'enfant, de l'État protecteur du foyer.

Mais si le clergé n'est malheureusement pas écouté, si les politiciens se contentent de le laisser étudier, écrire, même parler, quitte à ignorer les exigences de la famille, à continuer à persécuter la famille, chacun prévoit les conséquences. Le père d'une famille nombreuse trouve *ces conséquences présentement désastreuses...*

Des pères de famille aigris reprochent à une portion du clergé d'attacher une importance secondaire au service divin, à la prédication de l'évangile, de la Passion, par la parole, même par l'exemple, et de passer la majeure partie de leur temps à *se dévouer*, avec une ardeur parfois embarrassante, nuisible, à *une foule de CAUSES* où l'utilité de leur action est contestable et largement contestée.

Les pères de famille qui ne veulent pas s'opposer à cette action presque exclusive du clergé dans le domaine éducatif, et parce qu'ils savent ses intentions excellentes, et parce qu'ils craindraient nuire à son œuvre strictement religieuse, *restent tranquilles*, même s'ils enragent assez souvent...

UNE AUBAINE

## Collections incomplètes de "Relations"

11 numéros de l'année 1941: ● 9 numéros de l'année 1942:  
\$1.00 \$1.00

1961, rue Rachel Est, Montréal

CHerrier 3101

## « RÉÉDUCATION DE L'ÉDUCATION »

CEUX DES NÔTRES qui croient que, partout hors du Québec et surtout dans la séduisante république, notre voisine, l'éducation n'est pas loin d'être parfaite, nous recommandons les trois colonnes des 7, 9 et 11 avril, de la populaire Dorothy Thompson, intitulées « The Re-education of Education ». C'est écrit en marge des révélations du *New York Times* sur l'ignorance « abysmale » des jeunes Étatsuniens en matière d'histoire, mais l'analyse de l'auteur dépasse le mal dénoncé et atteint tout le système qui souffre d'être mené non plus par des professeurs mais par des techniciens. « La pédagogie... a remplacé la science. On enseigne à nos instituteurs comment enseigner, mais ils ne connaissent pas ce qu'ils enseignent. Ça ne les intéresse d'ailleurs pas. Ils ne s'appuient plus sur leurs connaissances, acquises par le travail et l'étude, mais sur des manuels et une technique... Le tout ressemble singulièrement à un R. S. V. P. pour enfants... Ce n'est pas par cette information rattachée à rien qu'on peut vraiment éduquer. » L'enseignement, devenu pure instruction, manque totalement de cohérence. « Our children grow up in a cultural vacuum, and the schools are also a cultural vacuum. »

Piètre fiche de consolation, dira-t-on, de constater que cela ne va pas bien ailleurs? La constatation n'est pas sans utilité si elle empêche ceux des nôtres atteints d'*inferiority complex* de verser dans le défaitisme et l'amertume.

## LA PAILLE ET LA POUTRE

LE DIRECTEUR de la revue recevait récemment une longue lettre de Chicago. L'auteur se présentait en déclarant que, grâce en particulier à l'éducation réaliste et pratique reçue dans une High School de San-Diego, en Californie, il était devenu « more and more liberal and progressive in outlook and attitude », au point de n'être plus « catholique romain et Canadien français que de nom ». L'objet de la lettre était d'établir, en termes d'ailleurs corrects, que *Life* avait raison, que Québec est tout ce qu'il y a de plus ignorant, de plus arriéré, de plus pauvre et, — il fallait s'y attendre! — de plus *priest-ridden* qui soit.

En guise de réponse, le directeur s'est contenté de référer son correspondant à quelques lignes recueillies à Washington en septembre dernier, lors de l'Inter-American Seminar on Social Studies où il était délégué, dans le rapport de M. Paul-D. Williams, représentant les États du Sud des États-Unis: « Dans ce groupe d'États vit une population de 30 millions, dont 9 millions de Noirs. 16 millions sont sous-alimentés, 12 millions vivent dans des cabanes (*shanties*), un demi-million n'ont aucun domicile, 8 millions n'ont pour toute possession que leurs vêtements, 25 millions ne votent pas, 5 millions sont illettrés, 20 millions ne dépassent pas la quatrième année de scolarité. » Or, notons-le pour notre « enlightened friend » de Chicago, de ces 30 millions, à peine un demi-million sont catholiques.

Le Québec ignorant, pauvre, arriéré et *priest-ridden*, ne fait vraiment pas si mauvaise mine à côté de ce tableau peu réjouissant photographié au pays du Progrès et de la Technique, et peut se passer de la sympathie hautaine du monsieur de Chicago. La misère réelle que l'on peut trouver dans le Québec, dans les pêcheries ou les mines de la Nouvelle-Écosse, dans les États du Sud de la grande République et dans ses villes prolétariées, comme ailleurs aussi, ne serait-elle pas un des fruits amers de cette civilisation mercantiliste et matérialiste dont notre correspondant s'enorgueillit, mais qui, s'il faut en croire le Pape Pie XI, fait peser sur le monde depuis deux siècles une dictature économique, qui enrichit les riches et appauvrit toujours plus les pauvres? Cela mérite réflexion.

# A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

## STATISTIQUES DES FAMILLES CANADIENNES

POUR FAIRE SUITE au suggestif tableau du mois dernier sur les revenus de nos travailleurs, nous reproduisons quelques statistiques des familles canadiennes données à la Chambre par le ministre MacKinnon en réponse aux questions de M. le député Dorion et dressées d'après des chiffres préliminaires du recensement de 1941. Il serait facile de tirer de là des pourcentages pleins de sens. Mais ces tableaux parlent d'eux-mêmes, disant où se trouvent les générosités de vie et les nécessités des établissements à prévoir.

| Province :                 | 0       | 1       | 2       | 3       | 4       | 5      | 6      | 7-9    | 10+    |
|----------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|--------|--------|
| CANADA.....                | 782,000 | 583,200 | 432,790 | 261,160 | 160,220 | 98,500 | 63,240 | 84,920 | 20,890 |
| Ile-du-Prince-Edouard..... | 7,030   | 4,750   | 3,340   | 2,250   | 1,340   | 950    | 660    | 930    | 120    |
| Nouvelle-Ecosse.....       | 38,690  | 30,800  | 21,600  | 13,600  | 9,040   | 6,010  | 3,540  | 4,390  | 1,060  |
| Nouveau-Brunswick.....     | 25,700  | 19,340  | 13,930  | 9,950   | 6,750   | 5,050  | 3,810  | 5,460  | 1,150  |
| Québec.....                | 174,330 | 123,030 | 92,020  | 64,630  | 47,490  | 34,340 | 25,760 | 43,170 | 13,220 |
| Ontario.....               | 315,430 | 228,760 | 163,610 | 89,910  | 48,330  | 26,130 | 13,950 | 14,800 | 2,460  |
| Manitoba.....              | 48,740  | 38,550  | 30,900  | 17,620  | 10,270  | 5,080  | 3,160  | 3,310  | 690    |
| Saskatchewan.....          | 49,440  | 42,200  | 34,850  | 23,800  | 14,750  | 9,510  | 5,510  | 6,510  | 1,270  |
| Alberta.....               | 49,200  | 44,680  | 35,690  | 21,570  | 13,370  | 7,240  | 4,760  | 4,570  | 740    |
| Colombie-Britannique.....  | 73,440  | 51,090  | 36,850  | 17,830  | 8,880   | 4,190  | 2,090  | 1,780  | 180    |

## LE CONCOURS INTERCOLLÉGIAL DE VACANCES

SIX ANS DÉJÀ! Inutile de faire l'historique de ce mouvement d'éducation nationale. On sait combien il a contribué à mettre notre jeunesse étudiante, trop livresque, en contact avec la nature, maîtresse souveraine de patriotisme.

Aux expositions d'automne, des milliers de visiteurs ont pu constater les profits de vacances passées à cette école de plein air et d'espace.

Des collections de photos nous révélaient une finesse d'observation, un goût artistique, une technique exacte et souple: charme d'un lac frileux des Laurentides, douceur opulente d'une ferme québécoise, beauté sévère d'un paysage gaspésien et que d'autres scènes encore!

Plusieurs élèves ont présenté des carnets de route. A pied ou à bicyclette, ils avaient parcouru la province, semant la chanson et cherchant l'aventure. Ils ont découvert la physionomie d'une terre humanisée par des gens de leur race. Avec le paysan de chez nous, ils ont renoué des amitiés. C'est là la plus belle des découvertes!

Les amateurs de la petite histoire ont présenté des travaux qui, au dire des juges, méritaient l'honneur de la publication: histoire fidèle d'un grand-père, d'un pionnier de village, d'un endroit historique, etc. Certains concurrents se sont même attaqués à l'histoire de leur paroisse et n'ont pas hésité à consacrer à leurs recherches deux « grandes vacances ».

Aux élèves plus avancés, le concours proposait des enquêtes économiques et sociales. Voici quelques sujets traités: enquête sur le paysan de Saint-Donat; la culture du tabac à cigarettes dans le comté de Joliette; l'organisation du travail à Lachenaie; les coopératives de la Nouvelle-Écosse.

Plus d'un enquêteur doit au concours de vacances la découverte de sa vocation sociale. Quel meilleur témoignage pourrait-on rendre à ce mouvement d'éducation nationale!

Il faudrait parler longuement des sections des arts et des sciences naturelles. On peut consulter là-dessus le maga-

| Province :                 | Familles  | Les moins de 25 ans à la maison |
|----------------------------|-----------|---------------------------------|
| CANADA.....                | 2,486,920 | 4,628,000                       |
| Ile-du-Prince-Edouard..... | 21,370    | 40,730                          |
| Nouvelle-Ecosse.....       | 128,730   | 246,900                         |
| Nouveau-Brunswick.....     | 91,140    | 207,040                         |
| Québec.....                | 617,990   | 1,498,360                       |
| Ontario.....               | 903,380   | 1,372,660                       |
| Manitoba.....              | 158,320   | 271,430                         |
| Saskatchewan.....          | 187,840   | 386,600                         |
| Alberta.....               | 181,820   | 341,730                         |
| Colombie-Britannique.....  | 196,330   | 262,550                         |

zine *Vacances 43*: conseils, directives, suggestions, donnés par de hautes autorités comme M. l'abbé Lionel Groulx et M. Édouard Montpetit, y sont inspirés par les succès des concours antérieurs.

*Vacances 43*, que publie cette année l'A. C. J. C., organisatrice du concours, s'adresse à toute la jeunesse française du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Mais cet appel ne sera efficace que dans la mesure où chaque maître prendra à cœur l'organisation du concours dans sa propre classe, dirigera ses élèves dans le choix des sections, dans le choix du sujet et même dans la manière de le traiter.

Est-il nécessaire de démontrer ici que l'esprit d'observation, exigence première de ce concours, est absolument indispensable aux élèves qui veulent passer des vacances enrichissantes? Nous ne le croyons pas. Qu'on nous permette cependant de citer à ce propos une parole d'un économiste averti, M. Édouard Montpetit: « Si l'on me demande ce qui pour notre peuple est le plus nécessaire, la qualité par excellence à acquérir, je dis, appuyé sur quarante ans d'expérience et d'études, c'est l'esprit d'observation. »

Ce concours intercollégial, sans vouloir résoudre tout le problème des loisirs des vacances, offre une solution des plus intéressantes. *L'Enseignement secondaire* a publié (en février 1943) une enquête détaillée sur les vacances des élèves du cours classique. L'analyse approfondie des réponses reçues ne saurait manquer d'intéresser. Qu'il nous soit permis de féliciter les auteurs de cette enquête révélatrice et de leur apporter l'appui de nos présentes suggestions: l'expérience en a prouvé la valeur.

On ne se penchera jamais avec assez d'inquiétude et d'amour sur cette question angoissante et complexe comme la vie: les loisirs des jeunes durant leurs deux mois de liberté. Car « les vacances laissent deviner ce que seront nos élèves dans la vie ».

## DEUX COOPÉRATIONS

LES FERVENTS de la Gaspésie qui n'auront pas la chance d'en faire le tour cette année seront heureux d'apprendre que 2,000 pêcheurs y sont associés en quatorze coopératives: les *Pêcheurs unis de Québec*. Ils vendent mieux un meilleur poisson; ils font un demi-million d'affaires et reçoivent de jolies ristournes. Ils s'instruisent par leurs succès, par la radio aussi: quatorze causeries de S. Exc. Mgr Ross, de l'abbé Guité, du Dr Martin, de MM. Bérubé, Dubé et autres, leur donnent l'esprit de corps, l'allant et la fierté.

De même les Acadiens bénéficient du *Mouvement d'Antigonish* pour se libérer d'exploiteurs qui ne les aimaient que comme le boucher aime les agneaux — pour les côtelettes. Ils seront moins forcés de s'expatrier. Ils se tailleront une place dans la vie économique, — dans la vie nationale aussi, grâce au porte-voix que leur fournira bientôt le quotidien qu'ils fondent, que nous les aiderons à fonder. Ils auront mieux à lire que l'un ou l'autre des quatorze quotidiens anglais, qui parlent à leur manière, pas à la nôtre.

Du 24 mai, fête de Dollard, au 4 juin, une campagne de souscriptions dirigée à Montréal par un Acadien, M. Le Gresley, de la Palestre nationale, rue Cherrier, recueillera des générosités qui rebrousseront le chemin douloureux de la déportation. La sympathie pour hier coopérera aux restaurations de demain.

## GÉOMÉTRIE OU FINESSE ?

UN ANCIEN MINISTRE de l'Éducation de Londres déclarait lors d'un congrès il y a quelques années:

« Il faut proportionner au calibre de l'enfant la qualité des connaissances que nous versons dans ses facultés. Le système français, sous ce rapport, rend des points au nôtre. A l'âge où l'écolier a la sensibilité plus aiguë et l'imagination plus vive, il lui fournit la nourriture plus assimilable de la littérature, de la grammaire, de l'histoire. Il réserve, pour l'heure où le jugement est formé ou près de l'être, les notions qui font appel à cette part prépondérante de l'esprit humain, sciences naturelles, physiques, chimiques et mathématiques. Nous, nous employons le procédé inverse. Nous gavons l'enfant de sciences alors que sa raison est à peine ouverte. Nous laissons en friche son cœur et sa fantaisie, au moment précis où ils réclament davantage leur aliment propre. Cet aliment, nous le lui servons ensuite quand déjà un jugement plus rassis a comprimé la puissance d'assimilation de ces facultés, les premières d'ailleurs à s'ouvrir ».

Deux civilisations s'affrontent: par l'élégance des *mots* ou par la dureté des *chiffres*, par le spiritualisme ou l'utilitarisme, par ce que Pascal dénommait « l'esprit de  *finesse* ou l'esprit de  *géométrie* ». La race française a toujours opté pour la finesse et le monde l'aime comme cela.

Ce qui ne l'empêche pas d'avoir fourni des ingénieurs et des génies scientifiques: Ampère, de Lesseps, Pasteur, Curie, H. Poincaré, Berthelot, et bien d'autres, qui ont commencé par apprendre leur français. Même chez nous, les grandes carrières nous sont souvent fermées par autre chose que l'infériorité.

L'idée, la science, la vie sociale ont besoin de la parole. *Littéraire* et *scientifique* vont bien ensemble. Et dans la vie ordinaire, même ceux qui ne goûtent pas trop les parleurs jugeront un homme d'après sa manière de s'exprimer, de parler d'abord sa langue maternelle. Que si une langue seconde s'y ajoute, on est indulgent aux fautes qui s'y glissent, qui ont droit de s'y glisser, surtout si l'on est peuple, et quand l'interlocuteur, lui, ne sait même pas faire de fautes dans une langue seconde.

# LE DILEMME DU GÉNÉRAL FRANCO

Aubrey F. BELL

**L**ES PAROLES et les actes du général Franco, le dictateur espagnol, ont retenu l'attention mondiale en ces derniers mois; et il faut admettre que ses paroles, au moins, ont déçu tout le monde. Étant données les circonstances, on ne pouvait vraiment s'attendre à autre chose. Le général est venu au pouvoir comme représentant de la très grande majorité de la nation espagnole, contre le gré d'une minorité relativement petite, appuyée, assistée, encouragée de l'étranger. Des doyens protestants, des duchesses irresponsables, des agitateurs communistes, des franc-maçons anticléricaux, des adeptes fanatiques du système parlementaire et des formules politiques de la démocratie ont soutenu la minorité républicaine; ces gens se réjouiraient aujourd'hui d'une révolution espagnole et croiraient y trouver l'avantage des Alliés. L'Allemand cynique, voyant tout le profit qu'il peut tirer de cette situation, pose en champion de quelque vingt millions d'Espagnols contre environ cinq millions. Et nous voici en face d'un curieux paradoxe: d'une part des Anglais protestants profondément religieux appuient une révolution dont le but avoué est de détruire tout sanctuaire et tout symbole du Christ d'un bout à l'autre du pays; tandis que, d'autre part, les Nazis, ennemis jurés de toute religion, soutiennent la masse du peuple espagnol si fortement attaché à sa foi catholique et à ses traditions.

Heureusement, aucun de ces éléments n'a de prise sur le peuple qui demeure authentiquement espagnol et manifeste à l'égard de tous les étrangers une courtoise indifférence. Le culte des influences étrangères se confine aux cercles politiques avancés, aux cliques à la mode et « éduquées ».

En Espagne, comme ailleurs sans doute, démocratie et autocratie peuvent fort bien s'accorder, tandis que la démocratie politique organisée n'est qu'une étiquette trompeuse sous laquelle se cache une oligarchie. Quand la démocratie moderne croit progresser en tuant ou en exilant ses rois, elle se trompe lourdement. Supposons qu'une révolution soit victorieuse en Espagne, que tous les agitateurs, les intrigants, les démagogues, les politiciens, les anticléricaux, les idéologues et les doctrinaires reprennent le pouvoir, qui en souffrirait le plus, sinon, comme par le passé, le peuple, les petites gens, les « imbéciles ruraux » de Marx? Spengler a remarqué que la démocratie déteste la paysannerie; or, la nation espagnole est, pour les quatre cinquièmes, paysanne.

Si les Alliés veulent remporter en Espagne une victoire par le dedans, ils doivent se rendre compte et agir — ou mieux peut-être s'abstenir d'agir lorsqu'ils se seront rendu compte — que la religion catholique romaine est un élément vital de la vie nationale, que

la politique de partis du parlementarisme ne convient pas au pays, qu'il existe d'autres formes de culture et d'éducation qu'une instruction obligatoire étroite et toute livresque; que le peuple, « la paysannerie ignorante », possède une culture ancienne et très réelle; que l'Espagnol n'accepte pas facilement l'ingérence étrangère et que le communisme n'a que peu de prise sur le pays d'Europe le plus indépendant et le plus individualiste, qui, au demeurant, est surtout agricole et profondément attaché à la possession du sol, même si cette propriété n'est que la moitié d'un cerisier ou la longueur d'un lézard, selon le mot de l'Espagnol Martial.

Le général Franco a publiquement souhaité à Hitler la victoire dans sa guerre contre le communisme et l'impérialisme capitaliste; mais l'Espagne, comme nous venons de le dire, n'a guère à craindre chez elle le communisme (en Espagne, il représenterait tout au plus le vieux problème catalan sous une autre forme ou sous un autre nom); quant à l'impérialisme, la plupart des penseurs doivent admettre, avec le général Smuts, qu'il est mort à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le conflit actuel n'oppose pas l'impérialisme britannique et l'impérialisme germanique, mais plutôt, d'une part, la communauté de toutes les nations éprises d'indépendance et de liberté et, d'autre part, une tyrannie qui prétend dominer le monde. Or l'Espagne tient par-dessus tout à son indépendance et serait prête à la défendre par les armes. L'adhésion en paroles à la cause d'Hitler couvre la très ferme résolution de rester effectivement neutre.

Le pacte de non-agression entre l'Espagne et le Portugal, qui existe de vieille date, s'est vu accorder une importance nouvelle. Depuis le début du conflit, la question n'a pas été de savoir si ces deux pays désiraient rester neutres, il n'y a là-dessus aucun doute; mais plutôt si l'Allemagne le leur permettrait. Cette menace à leur indépendance, ne venant jamais des Alliés mais toujours de l'Allemagne, indique clairement dans quelle direction souffle le vent et ce que leur réserverait une victoire de l'Axe. Il pourrait sembler, à première vue, que le triomphe des Nazis serait beaucoup plus préjudiciable au Portugal qu'à l'Espagne, car si les Alliés perdaient la maîtrise des mers, les riches colonies portugaises d'Afrique deviendraient immédiatement possessions allemandes. Mais, en fait, une victoire de l'Axe jetterait aussi sous la domination allemande l'Espagne, toute la péninsule ibérique, l'Italie, l'Europe entière et le reste du monde. Le seul avantage pour l'Espagne d'une amitié avec Hitler serait peut-être celui d'être dévorée la dernière. Malgré les efforts du régime nazi pour masquer son mépris à l'égard des pays latins, y compris l'Espagne, mépris dont il faisait volontiers étalage en d'autres temps, ce sentiment

demeure, chez lui, profondément enraciné et n'attend que le moment propice pour s'exprimer en actes. Ce n'est certes pas dans le camp allemand que l'on trouve les admirateurs les plus sincères de la culture et des traditions espagnoles.

La victoire d'Hitler détruirait peut-être tout espoir d'une révolution « démocratique » en Espagne, mais elle détruirait en même temps le pays lui-même; cette indépendance que l'Espagne défendit si jalousement contre l'impérialisme turque et berbère, contre Louis XIV et Napoléon, mourrait de mort violente. Dans ses relations avec l'Espagne, l'Allemagne ressemble au médecin cynique qui promet au moribond la délivrance prompte et radicale de tous ses maux.

D'autre part, une victoire alliée peut sembler dangereuse pour l'Espagne; cela signifierait une Russie et bientôt une France fortes, toutes deux moins sympathiques aux Espagnols que l'Allemagne, du moins l'Allemagne de leurs rêves, cette noble Allemagne d'il y a cent ans dont l'image flotte encore dans le souvenir ibérique alors que la réalité a sombré en Allemagne même. Il n'y a vraisemblablement aucune raison pour empêcher de revivre cette Allemagne d'antan. Des milliers d'Allemands exilés à travers le monde désirent ardemment cette résurrection. Si, avec l'aide de l'Espagne et de tous les hommes de bonne volonté, les Alliés victorieux peuvent, par le moyen des écoles, éduquer vraiment la jeunesse allemande, si intelligente et docile, nous assisterons peut-être à la renaissance de l'Allemagne de Goethe et de Kant, de Bach et de Beethoven, de Heine et de Mendelssohn (s'il est permis d'inclure les noms de deux Juifs). Mais là n'est pas, naturellement, l'idée que suggère aux Espagnols la vision d'une défaite axiste. Leur vision immédiate des choses, concernant la vie même de la nation, est marquée d'une méfiance à l'égard d'une victoire alliée au triple point de vue religieux, politique et économique.

L'Église espagnole, qui représente les neuf dixièmes de la nation, craint non pas tant une nouvelle persécution ouverte de l'Église catholique romaine, qu'une diminution systématique et continue de son influence, accompagnée peut-être d'une autre poussée des sectes protestantes. Cette crainte est probablement mal fondée. Les tendances récentes témoignent toutes d'un grand désir d'unité et non du développement des particularismes. D'ailleurs, les Alliés se rendent bien compte que l'un des plus fidèles et des plus inflexibles noyaux de la résistance au communisme et au nazisme est le groupe catholique, non seulement en Espagne, mais encore en Angleterre, aux États-Unis et même jusqu'en Allemagne. Avec de la bonne volonté de part et d'autre, la victoire alliée amènera aux Églises, à défaut de leur union, de la vigueur, du prestige et le respect mutuel. Notre cause, la cause de la civilisation chrétienne contre le paganisme nazi, est celle de la grande majorité des Espagnols, pas celle des révolutionnaires anticléricaux et antichrétiens.

Le deuxième souci de l'Espagne est que la victoire alliée amène à l'intérieur du pays une révolution et le retour à ce curieux mélange fait de démocratie mesquine et de jeu des partis, qui a tenu le pays dans un état d'infériorité et d'impuissance pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. La démocratie érigée en système politique, qui, en temps de paix comme en temps de guerre, exerce un chantage assidu sur les gouvernements successifs et fait constamment la lutte des classes au profit d'une seule, est, pour l'Espagne, une conception trop étroite et trop mesquine. Le but de la démocratie espagnole est de fortifier une paysannerie heureuse et indépendante plutôt que de multiplier (il n'est plus question de le détruire) « l'affreux bourgeois ». Pour l'Espagnol, la seule richesse qui vaille, c'est la vie, et il estime qu'un standard élevé détruit la vie, puisqu'il en fait une âpre lutte pour assurer non pas la vie, mais simplement l'existence dans le confort.

Ainsi, le souci politique se confond avec la méfiance du point de vue économique: méfiance à l'égard du haut standard destructeur de vie, à l'égard des grandes entreprises engloutissant le petit commerce, à l'égard des rivalités de la finance internationale conduisant à la guerre. Mais les Espagnols ne se rendent peut-être pas compte que les Alliés apprennent en ce moment une dure leçon tant au point de vue politique qu'au point de vue économique. C'est grâce aux efforts conjugués de chaque nation, sans égard aux classes sociales et aux partis politiques, qu'ils sont à gagner la guerre, et ils savent que c'est par cette même union qu'ils gagneront la paix. Ils ont appris aussi que la spécialisation, agricole ou industrielle, des nations peut être exagérée et que, en fin de compte, chaque nation doit compter sur ses propres ressources: la force nationale réside dans l'organisation des ressources agricoles du pays et dans la sage distribution de ses produits; en d'autres mots, la santé de l'économie nationale résulte d'une paysannerie indépendante et d'une vie agricole prospère. Les Alliés savent encore que la guerre est en train de se gagner moins par la force des nations ou leur ferveur patriotique que par les idées qui les dirigent et l'enthousiasme pour un idéal de liberté et d'indépendance personnelle. On pourrait même décrire le conflit actuel: le dernier sursaut d'un nationalisme agonisant. Le monde de demain s'organisera moins sur la base de nations armées pour le trafic et la guerre que sur celle de cultures nationales, les cultures anglaise et espagnole, française, chinoise, russe et italienne, y compris l'ancienne culture allemande ressuscitée, sur laquelle le nazisme a posé sa botte hideuse.

La puissance de l'empire britannique (si nous avons la sagesse d'en conserver le nom) ne versera dans aucune forme de tyrannie, mais s'appliquera à assurer à chaque nation paisible la faculté de développer sa culture nationale en toute sécurité. L'Espagnol, très conscient de sa dignité personnelle et essentiellement individualiste, ne pourrait jamais s'adapter aux exi-

gences rigides et mécaniques de l'État allemand, et se laisserait plutôt anéantir. L'Espagnol d'aujourd'hui devrait méditer le vieux dicton latin: qu'il faut vivre avant de philosopher. Pour son indépendance perdue, l'Allemagne lui accorderait autant qu'il désirerait de philosophie allemande.

Avec la puissance nazie à sa frontière et s'infiltrant dans le pays au moyen de la Gestapo, l'Espagne se rend parfaitement compte que deux solutions seulement s'offrent à elle en ces jours sombres: devenir une province de l'empire germanique, une province peu à peu saignée à blanc à la mode classique de Gœring; ou garder son indépendance et développer son ancienne culture et ses vastes ressources matérielles dans la paix et la liberté. Le choix de la nation espagnole ne fait pas de doute et, pour assurer à l'Espagne cet

avenir d'indépendance et de prospérité, le meilleur moyen, tant pour les Espagnols eux-mêmes que pour les Alliés, ne devrait pas être de fomenter, à l'intérieur, la révolution, mais au contraire de se rallier autour du général Franco et de renforcer ainsi sa détermination arrêtée de rester neutre, en attendant l'aube de jours meilleurs. Évidemment, au point de vue des Alliés, il serait peut-être avantageux qu'Hitler envahisse l'Espagne et ajoute ce nouvel embarras à ses autres soucis. Il est plus probable qu'il attendra. La poire n'est pas encore mûre. Mais c'est une belle poire... qui, aux yeux des Allemands, apparaît comme l'une des friandises les plus succulentes de cette victoire qui se fait de jour en jour plus lointaine.

(Traduit de l'anglais par RELATIONS.)

---

## 1943 — SOUS LA CROIX DU SUD

Eduardo LUSTOSA, S. J.

*On constatera avec intérêt en lisant l'article du P. Lustosa — rédigé en français par l'auteur lui-même — que, malgré les conditions très différentes des deux pays, beaucoup des préoccupations du Brésil en guerre rejoignent celles du Canada français, particulièrement en ce qui concerne la défense des valeurs religieuses et nationales.*

LA DÉCOUVERTE réciproque des deux Amériques latines — celle du Nord et celle du Sud — est désormais un thème qui n'a pas besoin de démonstration. Il serait fort à souhaiter qu'on sache l'exploiter.

En effet, pour l'Américain d'origine espagnole ou portugaise qui vit sous la Croix du Sud, c'est un plaisir que de lire dans des périodiques autorisés comme *Relations* ou *l'Actualité économique* des études sympathiques consacrées aux pays latins du sud. Que cette civilisation, sœur par la culture et mieux encore par une foule de traditions profondes, se penche sur nos jeunes républiques du haut de sa fameuse liberté anglo-saxonne, — voilà pour nous un témoignage flatteur et réconfortant. On nous a tant fait entendre que nous sommes les derniers venus qu'on est en train de créer en nous un complexe d'infériorité.

C'est donc une joie que de nous voir mieux connus, étudiés, aimés. Ainsi *Relations* publie le témoignage d'un voyageur rapide qui a survolé notre continent (juin 1941); plus tard, c'est un médecin qui fait des vœux pour une entente scientifique plus étroite (janvier 1942); on accueille des chroniques du Brésil (mars et octobre 1942). Dans *l'Actualité économique* (février 1942), on étudie notre production de coton. On met en relief quelques aspects des relations entre le Canada et l'Amérique latine. On pourrait encore citer le *Messager canadien*, etc.

Il n'y a pas de doute qu'un pareil plaisir s'emparerait du Canadien français à lire le tout récent *Boletim do Ministério do Trabalho* (janvier 1943) — un des organes officiels les mieux rédigés du pays, qui ne contient pas seulement des chiffres ennuyeux et des séries de lois, mais qui publie aussi de bons travaux de doctrine et de documentation. En effet, sous le titre *Canada — son expression française*, on trouve un chaleureux article dû à la plume de Hélio Lobo, qui visita jadis le Canada, au nom de son gouvernement. L'auteur y proclame son admiration pour la cohésion héroïque — « phénomène biblique de survivance » — du peuple canadien-français, et cite les facteurs de ce miracle politique et culturel: l'attachement au sol, l'organisation et la défense de l'école, l'action de l'Église. Les noms de Groulx, de Durand, de Montpetit sort appelés à endosser les observations de l'auteur, pleines de sympathie pour le peuple-frère.

Il n'y a pas entre nous qu'une communauté de culture et d'intérêts. La culture latine et catholique est déjà une affinité, et combien ancienne; les intérêts communs se multiplient à la faveur de la guerre: échange de marchandises, relations diplomatiques tout à fait neuves... Il faut souligner un trait de plus: Canada et Brésil — nous ne parlons que de ce dernier pays — se trouvent l'un et l'autre à un carrefour. La plus terrible des guerres les a mis en demeure d'opter entre deux partis exclusifs. Peu importe qu'ils en eussent préféré un troisième — suivre leur propre voie —, cette question ne se posait pas.

Admettons qu'ils ont bien choisi: cela va-t-il sans risque de leur part? Les besoins de la défense ne comporteraient-ils pas un danger et, partant, la nécessité

d'une double défense ? Des peuples qui n'ont ni envie ni raison de perdre leur personnalité, qui n'ont rien à sacrifier de tout ce qui est essentiel dans l'armature de leur civilisation, ont à se bien renfermer dans la tradition, voire même à se replier sur leur passé pour échapper à un modernisme envahissant et de mauvais aloi.

On ne peut déguiser une série de ces invasions que la guerre a favorisées ou multipliées : habitudes exotiques propagées par le cinéma ou le magazine, afflux d'une population adventice d'origine très variée à la fois et très éloignée de notre race, immigration tout à fait nouvelle de réfugiés qui n'arrivent point comme autrefois bien résolus de travailler à la grandeur de la nation qui les reçoit, en même temps qu'à leur prospérité personnelle ; et — phénomène pas du tout négligeable — un renchérissement de la propagande « évangélique ».

Il est très difficile de soumettre à l'analyse tous ces agents de fermentation, de désagrégation. C'est un fait indéniable que, sous prétexte de guerre, toute grande nation de trempe latine et fidèle à l'Église se voit menacée dans son unité, dans ses traditions. Il y a dans l'air une tendance à l'absorption, au front unique, à la main tendue, qui ne réussit pas toujours à se camoufler. Est-il indiscret de mentionner un renouveau d'ardeur chez les disciples de Marx ?

Pourtant, il y a lieu d'espérer. Pour exciter un peuple à la guerre, on éveille son patriotisme, et cela nous sauve. On s'étudie. On évoque les héros de l'histoire nationale, et il se trouve que leurs vertus, c'étaient les vertus chrétiennes. On fait sonner les mots qui touchent aux fibres les plus nobles du cœur, et c'est l'unité de la race — race latine —, et c'est l'unité de langue — cette langue, « dernière fleur du Latium » au dire d'un de nos poètes. On fait allusion, pas toujours sincèrement, à la communauté de credo ; alors on se découvre catholique, on se souvient de son baptême.

Voilà des réactions que l'on attrape dans l'air, plutôt que dans des faits dignes d'une chronique. En voici d'autres bien concrètes.

Le 9 avril 1942, le gouvernement fédéral promulgait une « loi organique » sur l'enseignement secondaire, qui est un retour direct à la tradition. Outre la lettre du décret-loi, déjà suffisante, il y a l'exposé des motifs présenté à S. E. le président Getulio Vargas par le ministre de l'Éducation, le Dr Gustavo Capanema. Il y est franchement question de « former chez les adolescents une solide culture générale, fondée en même temps sur la fréquentation des humanités anciennes et des humanités modernes, et d'accentuer chez eux la conscience patriotique et la conscience humaniste ».

En partant de cette doctrine, le chef de l'Éducation nationale analyse la loi, qu'il justifie dans tous ses dé-

tails : approfondissement de la langue et de la littérature nationales ; renfort à l'enseignement du latin et restauration de celui du grec, exilé depuis trente ans ; maintien de deux langues étrangères, le français et l'anglais ; introduction de l'espagnol pour le cycle supérieur (cela en harmonie avec les accords de la dernière Conférence panaméricaine) ; réduction du programme de sciences, trop prétentieux au degré secondaire. On insiste sur l'éducation morale et civique, dédaignée par les programmes-encyclopédies du régime antérieur. On mentionne expressément l'éducation religieuse. On proscriit la coéducation des sexes. On ébauche une différenciation de l'éducation féminine.

La loi établit au degré secondaire deux stages ou cycles : le premier — nommé gymnase — de quatre ans, est uniforme pour tous les élèves ; le second — qui prend le nom de collège — dure trois ans et se ramifie en deux cours : *scientifique*, avec sciences et mathématiques poussées, et *classique*, avec latin et grec. Les élèves du cours classique auront donc eu, à la fin de leur formation humaniste, sept ans de latin. L'introduction du grec dans le second cycle a été quelque peu timide : on laisse l'option pour une autre langue déjà étudiée. Au sommet de la culture moyenne, on donne place à la philosophie.

On ne peut nier une certaine précocité de la bifurcation au niveau de la cinquième année gymnasiale. Cet inconvénient toutefois est compensé par la permission reconnue à tous les élèves des deux cours du collège de s'inscrire à toute faculté universitaire, à la condition de réussir aux épreuves d'admission. On peut ainsi corriger un choix trop hâtif en désaccord avec la vraie vocation.

L'article sur l'éducation religieuse déclare qu'elle « constitue une partie intégrante de l'éducation de l'adolescence ». Le programme en sera dressé par l'autorité ecclésiastique.

Parmi les mesures d'un caractère plus administratif, on peut dégager l'heureuse initiative de séparer les sexes dans le collège et au gymnase ; les cas spéciaux relèvent de la discrétion du ministre. Déjà certain collège protestant s'est vu refuser une telle exception, car ce sont les protestants surtout qui prônent la coéducation.

La loi a reçu un heureux accueil, non seulement au pays, où il reste encore un bon nombre d'humanistes de l'ancien régime, mais même dans les républiques voisines qui s'étaient débarrassées du latin et du grec.

Voilà donc une réaction contre le modernisme. En voici d'autres.

Peu avant la loi sur l'enseignement humaniste, paraissait celle de l'enseignement industriel. Cette mesure, qui de soi porte le signe du progrès et de la démocratisation du savoir, n'est pas une série pure et simple d'articles et de réglementations. On y expose une doctrine. On veut, avec la préparation profession-

nelle des techniciens — plus que jamais nécessaires à l'industrie adolescente de notre pays — une « formation humaine » (art. 3). On y pourvoit par un programme de disciplines de culture générale, pour balancer la spécialisation qui du reste « ne doit pas être prématurée ni excessive » (art. 5). Cette loi, du 30 janvier 1942, prône aussi l'éducation morale et religieuse.

On pourrait encore produire, à l'appui de cette résolution de survivre, l'organisation des congrès de *brasilidade* (« brésilitéé ») promus par le gouvernement, et où il se trouve toujours un prêtre pour montrer la place essentielle de la religion catholique dans l'organisme national.

Parlant de congrès, on ne peut taire le somptueux spectacle du Congrès eucharistique de Saõ-Paõlo. En dépit de la crise aiguë de l'économie privée, en dépit de la restriction grandissante des combustibles et d'autres difficultés encore, ce Congrès a été, au dire de tout le monde, un succès dépassant tous les espoirs et payant généreusement tous les efforts. On y a été témoin, en une seule nuit, de 300,000 communions d'hommes, de 250,000 communions de femmes et de 115,000 communions d'enfants. Cette immense armée pacifique et priante formait un heureux contraste avec le monde en guerre, avec la patrie même qui, une semaine plus tôt, avait reconnu l'état de belligérance imposé par le torpillage de ses navires.

Hélas, le Brésil est en guerre! Cela ne signifie pas encore grandes offensives ou cruels bombardements, si l'on fait abstraction de quelques rencontres aériennes. Mais on sent l'approche du terrible fléau: des familles disloquées par la conscription, des restrictions de tout genre, la hausse des prix.

Une idée généreuse, mise aussitôt en exécution par la femme du président Vargas, a fait jaillir la *Légion brésilienne d'Assistance* qui s'occupe non seulement des familles des soldats mais de toute espèce d'entraide sociale. Il n'a fallu rien moins que la guerre pour mettre en branle toutes les virtualités du bien faire, féminin surtout, et pour mobiliser un monde de volontaires de l'assistance. On constate d'ores et déjà une

belle pléiade de cours d'initiation en infirmerie, alimentation, défense contre avions, etc.

Peu de jours après les deux événements nationaux de la déclaration de la guerre et du Congrès eucharistique, le pays se mettait en deuil pour regretter la perte d'un chef spirituel aimé et respecté, le cardinal Sebastien Leme. Évêque à vingt-neuf ans, il termina sa carrière à soixante-deux ans, après avoir passé par les postes d'auxiliaire, d'archevêque, de coadjuteur du premier cardinal, et enfin par celui de cardinal en 1930. Innombrable est la série des institutions, profonde est la trace de l'influence laissée par l'éminent prince de l'Église, vrai pasteur des âmes, enflammé de zèle pour la gloire de Jésus-Christ et de son Église.

Pour confirmer cette aspiration à survivre dans la ligne de la tradition, nous pouvons signaler ici la croissance réconfortante du nombre des vocations. Si le Brésil, voilà huit ans, comptait à peine 5,000 prêtres, l'annuaire *Brasil Catõlico* pour 1943 en indique 6,036 dont 2,897 appartiennent au clergé séculier et 3,139 au clergé régulier. En plus, 3,190 séminaristes, dont 2,041 dans les séminaires épiscopaux et 1,149 dans les scolasticats religieux. Si l'on additionne près de 2,000 frères laïcs, on a un total de 11,326 vocations masculines. Le nombre des religieuses dépasse 15,000.

Pour se faire une idée du cadre hiérarchique de l'Église brésilienne, il faut compter 107 circonscriptions ecclésiastiques, divisées en 17 provinces, et qui constituent 60 évêchés, 25 prélatures et deux préfec-tures en pays de mission auprès des Indiens.

Il y a donc en chiffres ronds cent évêques au Brésil; le nombre des paroisses — 2,737 — et celui des prêtres n'est guère en proportion avec cet épiscopat imposant, qui a plutôt la mission de créer que de diriger le clergé diocésain.

Que la généreuse et bienfaisante Providence nous permette de marcher de progrès en progrès dans le recrutement des ministres de l'autel, car leur nombre sera toujours petit pour une population de 41 millions de Brésiliens, la proportion actuelle étant de un prêtre pour 70,000 âmes. Alors la préservation des valeurs traditionnelles sera assurée et affermie, en dépit de toutes les forces du mal armées et enrégées contre le règne de Dieu sous la Croix du Sud.

Joseph LEDIT, S. J.

## François Garate

Prix: \$0.25; par la poste, \$0.30.

## Les Témoins de Jéhovah

Prix: 10 sous l'unité franco; \$1.00 la douzaine.

## L'ACTUALITÉ EN TRACTS

Lisez et répandez nos quatre nouveaux tracts

1. Le premier et le plus grand péril (le communisme).
2. Pas d'enfants dans les cinémas publics.
3. Le dimanche entier à Dieu.
4. Regardons bien les faits (l'alcoolisme).

Tracts populaires de quatre pages:  
2 sous l'exemplaire, 10 sous la douzaine, 60 sous le cent,  
\$5.00 le mille franco.

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

## LA POÉSIE À HOLLYWOOD

Jean VALLERAND

PAR LES TEMPS que nous traversons, la vie courante manque quelque peu de poésie. Seuls l'entretiennent encore dans leur cœur ceux qui, grâce à un humanisme parfaitement équilibré et à une foi sereine, réussissent à vivre dans la lumière. Ceux-là ont à lutter pour la survivance en eux de cette lueur de poésie, car, jamais comme aujourd'hui, le monde n'a été si matérialiste. Devant le spectacle qu'offre la civilisation moderne, devant la réalité quotidienne abêtissante, dans ce chaos où nous vivons, l'homme aime à trouver autour de soi matière à espérer, motif à justifier l'espoir qu'il entretient malgré tout en la possibilité d'une humanité moins laide et moins vulgairement pratique. Il veut se prouver à lui-même que de nouveau il peut avoir l'esprit de jeunesse.

Où trouvera-t-il cette nourriture intellectuelle? Certes, dans la foi, éternelle réponse. Mais il veut aussi qu'elle lui soit offerte par d'autres hommes; cette nourriture, il la cherche aussi dans les œuvres de ses semblables. Quelques-uns se tournent vers les arts. Mais la plupart se dirigent vers les plaisirs communautaires.

Il ne faut pas être grand philosophe pour comprendre qu'en temps de crise l'homme ressent plus le besoin de s'amuser qu'en période de calme. La souffrance et l'inquiétude devraient l'inciter à la réflexion. La réflexion n'est jamais le fait que du petit nombre. Les autres, les *moyens* — qui ne sont pas le petit nombre — veulent, en temps de crise, échapper à la hantise du présent.

Parmi tous les plaisirs communautaires qu'offre le vingtième siècle, le cinéma est certainement celui qui a capté le plus d'adeptes. Le cinéma n'est pas peu responsable de l'aviissement où croupit le monde actuel. Lui qui aurait pu être l'arme la plus puissante de l'intelligence a surtout, au contraire, contribué à rendre plus médiocres les âmes et les cœurs.

Aussi, quand apparaît une œuvre cinématographique qui tend à semer l'enthousiasme, une œuvre pleine de jeunesse et de poésie, tous ceux qui surveillent avec quelque clairvoyance la marche de la caravane humaine se réjouissent. Évidemment, un film vivifiant, ce n'est rien en soi. On ne transforme pas une humanité avec une chose aussi passagère. Ce n'est rien, mais rien de ce qui se passe n'est indifférent. Tout geste, toute parole, toute pensée même a son influence sur la marche du genre humain. Une bonne action, en quelque domaine qu'elle se concrétise, est toujours un motif de joie.

Hollywood ne nous a pas habitués à des joies de cet ordre. La capitale du cinéma vient cependant de nous étonner en offrant au public cinéphile le *Bambi* de Walt Disney. Un dessin animé? Oui. C'est là, semble-t-il, que s'est réfugiée la poésie populaire du vingtième siècle. Il est vraiment surprenant qu'en pleine époque moderne, un homme se soit donné pour métier de propager la fondamentale poésie des histoires enfantines. Car c'est toujours dans les contes d'enfants que Walt Disney va puiser ses sujets: *Blanche-Neige*, *Pinocchio*. Avec *Dumbo* il poétisait cette farce élémentaire de l'humour enfantin: l'éléphant qui vole. Personne n'a songé à trouver ces films ridicules. Au contraire, ils font accourir un public aussi nombreux qu'enthousiaste.

En délicatesse et en profondeur, *Bambi* dépasse tous les autres films du même genre qu'a tournés Walt Disney. *Bambi* est l'histoire d'un jeune prince: un faon que le spectateur suit depuis sa naissance jusqu'au moment où, ayant

fait l'apprentissage de la vie, il mérite de succéder à son père, le cerf, roi de la forêt par sa sagesse et l'équilibre de ses facultés. Peu après sa naissance, Bambi découvre « le charme d'être au monde »; il découvre la nature: les fleurs, l'eau et les autres animaux; il découvre la peur quand l'orage s'abat sur lui; il connaît le froid et la faim; il connaît la souffrance intérieure quand sa mère est abattue par les chasseurs; il connaît finalement l'amour et la responsabilité du chef.

Je ne parle pas ici de la technique qui est bouleversante. Mais comme tout ce poème est raconté par des images, il faut bien admirer dans ce film quelque chose qui échappe à l'art cinématographique et est purement de l'art du dessin et de la peinture. Disney ne reproduit pas les animaux qui lui servent de personnages avec une précision photographique: il recherche au contraire à styliser, à idéaliser. C'est précisément parce que Disney ne copie pas la nature qu'il est un si grand poète. Et la poésie dans les films de Disney est omniprésente. Elle est d'abord dans le sujet, elle est ensuite dans le dessin: personnages et décors; elle est aussi dans le dialogue qui a la simplicité d'un dialogue de Perrault; elle est encore dans la technique.

Quand on voit un film de Disney, comment ne pas s'émouvoir au spectacle de tout le petit peuple de la forêt, au spectacle de l'herbe, du filet d'eau sous les feuilles tombées, de l'arbre qui s'agite dans le vent, en un mot devant la nature tout entière? Comment aussi ne pas s'émouvoir devant les joies et les souffrances des personnages féériques de ces films? Si Disney excelle dans la poésie familière, dans la poésie de l'humble et du petit, il peut aussi atteindre à une véritable épopée de l'image. Dans *Bambi*, les scènes d'orage et d'hiver atteignent à la grandeur.

Il y a là plus que la science du dessin. Disney n'est pas le seul à exploiter la formule du dessin animé. Il est le seul à pouvoir, par ce médium d'expression, livrer d'aussi éloquents messages d'humanisme. S'il y a tant de poésie dans les films de Disney, cela vient de la puissance expressive que possède, dans ces œuvres, le mouvement. Disney est donc à la fois dessinateur et cinéaste. Et le cinéaste, chez lui, est aussi grand poète que le dessinateur. Disney donne une personnalité — c'est-à-dire une intelligence consciente — à tous les éléments de ses dessins. Dans un film de Disney le décor est vivant tout comme les personnages. Ainsi, par exemple, dans *Bambi*, les gouttes de pluie sont de véritables personnages aussi intéressants à regarder vivre que les personnages de premier plan que sont les animaux. Et si Disney traduit à merveille la poésie du cœur de ses personnages, il traduit aussi bien la poésie des choses, l'humble et intime poésie de toutes les choses familières qui nous entourent, ainsi que la poésie des milliers d'êtres végétaux et minéraux qui composent la nature. Il n'est pas exagéré de dire que des centaines de gens ont compris ce qu'était un arbre, une fleur, un nuage ou un brin d'herbe en assistant à un film de Disney. Cette poésie n'a rien de méprisable. N'est-elle pas celle du véritable humaniste, n'est-elle pas celle de saint François d'Assise quand il parlait de « mon frère le soleil »?

*Bambi* est un film à voir. C'est même un film qu'on n'a pas le droit de manquer. Voilà une réflexion, — on me rendra cette justice, — que je ne prononce pas souvent dans ces chroniques. Cette fois, elle est pleinement justifiée. *Bambi* est un film à voir parce qu'il est un authentique poème.

# HORIZON INTERNATIONAL

**ANGLETERRE** *LE LIVRE RÉCENT* de Christopher Dawson, *Judgment of the Nations*, fait sensation aux États-Unis. On l'appelle le *Book of the Decade* et tous les cercles d'étude s'en emparent. En même temps, le *Commonweal* (16 avril) publie un important article de J. L. Benvenisti intitulé: « Men still think ». Benvenisti, un des principaux distributeurs catholiques anglais, est maintenant Conférencier de l'armée britannique; il estime que « notre tâche n'est pas d'inculquer une philosophie politique, mais d'exprimer ce qui est latent dans nos auditoires; ce faisant, nous apprenons autant que nous enseignons ». Il est difficile de préciser jusqu'à quel point l'Angleterre non catholique est remuée par cette vague de fond: il semble certain que rarement dans leur histoire les catholiques anglais auront vécu aussi intensément qu'aujourd'hui. Ils vivent spirituellement la guerre et ses problèmes; dans la souffrance acceptée avec une sincérité et un courage absolus, ils puisent la force de rebâtir l'âme de leur pays. C'est très beau et très émouvant, et il faut s'incliner avec une grande révérence devant une telle entreprise et les hommes qui la mènent.

N'est-ce pas au cardinal Hinsley qu'il faut attribuer, dans une large mesure, cette *marche vers l'Esprit*? Dès décembre 1939, le cardinal-archevêque de Westminster s'applique à dégager du présent conflit les valeurs spirituelles qu'il fallait mettre en lumière. « Je ne veux pas parler maintenant de la guerre matérielle, dont la puissance destructrice augmente avec les connaissances et les inventions humaines..., je veux parler de la bataille qui se livre dans le plus profond des cœurs, du conflit spirituel à l'intérieur de chaque homme et qui a pour résultat le triomphe du bien ou du mal dans le monde extérieur. » S'appuyant sur saint Paul et Pie XII, il décrit les armes spirituelles, le glaive de l'Esprit. Huit mois plus tard, des professeurs du catholicisme anglais jaillit le mouvement qui devint populaire sous le nom de « Sword of the Spirit ». Depuis lors, tous les problèmes posés par la guerre ont été étudiés dans de nombreuses conférences, discussions, brochures, tracts, cercles d'étude. L'union dynamique de tous les catholiques anglais a été réalisée, et l'on retrouve dans les comptes rendus du mouvement à peu près tous les noms des catholiques anglais qui se sont distingués au cours des dernières années. Prélats, dominicains, bénédictins, jésuites, tous les ordres religieux d'hommes et de femmes, laïques de toutes les classes sociales, ils sont tous présents.

Parmi les problèmes discutés, deux surtout s'imposent à l'attention universelle: l'éducation chrétienne, la reconstruction industrielle de l'Angleterre.

Voici le programme d'études pour 1943.

« Note. Il n'est pas question de présenter un plan exclusif, ni de limiter ou d'enrégimenter l'initiative des Branches, ni de restreindre les tâches du mouvement.

On recommande une campagne de prière, d'étude et d'action, suivant les cadres fixés par la Pastorale Collective du 21 juin 1942 dans les trois domaines: 1° Éducation, 2° Industrie et Service social, 3° Lectures.

I. — *Education: But.* Eclairer a) la doctrine catholique sur l'éducation d'après l'encyclique *Divini Illius Magistri* (Catholic Truth Society, 3d); b) les faits de la situation présente dans ce pays, sous leur aspect historique et administratif; c) ce que les catholiques ont fait dans le passé, comme professeurs et comme citoyens, afin que notre peuple SACHE ce dont il s'agit; d) l'avenir. *Moyens:* Employer

toutes les activités, surtout les groupes de discussions, les conférences publiques, les programmes d'études, les listes de lecture, la collaboration de toutes les sociétés catholiques qui s'occupent d'éducation.

II. — *Industrie et Service social: But.* a) Reconnaître que la grande majorité de la population, non enrôlée dans les services actifs, travaille dans l'industrie et que le Rapport Beveridge sur les Services Sociaux sera le centre de toutes les discussions publiques sur les questions sociales; b) préparer une évaluation critique du Rapport Beveridge à la lumière des principes chrétiens; c) faire connaître le Rapport du Comité pour la Démocratie Industrielle que publiera bientôt le Glaive de l'Esprit. *Moyens.* Voir ci-dessus.

III. — *Lectures nécessaires à tout travail.* Vérifier s'il est possible, avec l'aide du clergé, de mobiliser tous les membres en vue de prendre en main le problème de faire lire de bons ouvrages: a) faire recommander au peuple par le prêtre ce qu'il faut lire; b) organiser une bibliothèque paroissiale des livres et brochures à lire; c) à l'aide des listes publiées par la centrale du *Glaive de l'Esprit*; d) en recourant à la Bibliothèque Centrale Catholique (33, Wilfrid Street).

*Programme de Démocratie Industrielle.* Le plan de Démocratie Industrielle, présenté dans un premier rapport du *Sword of the Spirit*, ressemble étonnamment au « Corporatisme » dont MM. Léon-Mercier Gouin et Maximilien Caron se sont faits les apôtres au Canada. Il n'y a rien de surprenant à cela puisque l'un et l'autre ne font qu'appliquer dans le concret les recommandations de *Quadragesimo anno*. Voici les grandes lignes du programme que les catholiques anglais étudient dans d'innombrables cercles d'étude.

1. *Conseils d'industrie.* Dans chaque industrie, on créera un conseil dont feront partie les représentants de l'administration (*management*), les techniciens et les ouvriers.

2. Tous les membres du conseil d'industrie devront appartenir aux unions, ou aux associations patronales.

3. Les associations patronales et ouvrières auront une représentation égale.

4. Pour l'ensemble des industries, il y aura un Conseil Général de l'Industrie qui sera représenté au Parlement.

5. Dans toutes les entreprises, il y aura un conseil consultatif (*advisory committee*).

6. Les tâches des Conseils d'Industrie seront les suivantes:

a) Déterminer dans leurs grandes lignes la production et la distribution.

b) Établir les services ouvriers, la qualité et quantité du travail fourni, le salaire minimum qui doit suffire à l'entretien de la famille sans que l'épouse doive travailler, régler les prix et la qualité des marchandises de l'industrie donnée, protéger les petits producteurs contre les grosses entreprises, établir un code de *fair practice*, éviter l'alliance du capital et du travail contre le consommateur.

Le *Glaive de l'Esprit* a été établi dans les services armés; il s'est étendu au Canada, aux États-Unis, aux Indes, aux Pays Alliés (il y a déjà des sections: belge, tchécoslovaque, française, polonaise). Une branche du mouvement s'occupe des relations internationales. On veut rebâtir l'Europe par la prière, l'étude et l'action. On organise des *retraites internationales!* En vérité, après avoir lancé un mouvement d'aussi grande envergure, le cardinal Hinsley pouvait chanter son *Nunc dimittis* et mourir en paix.

## GRÈCE *L'INVASION ALLEMANDE* *laisa la*

*Grèce dans une détresse indescriptible.* Quarante pour cent des hommes avaient été mobilisés pour résister à l'invasion. Ils tombèrent sur le champ de bataille ou furent internés par les vainqueurs. Les avions de bombardement, les colonnes motorisées détruisirent les campagnes, les villages, les villes. Le bétail qui avait échappé aux réquisitions de l'armée grecque fut abattu ou emmené par les occupants. La population dispersée, décimée, opprimée ne put songer aux travaux agricoles. Les communications s'effondrèrent, et ce fut la famine.

En temps ordinaire, la Grèce importait environ un million de tonnes de produits alimentaires chaque année. La première année d'occupation, 50,000 tonnes arrivèrent au pays et furent immédiatement englouties par les plus affamés. Des rapports terribles émanèrent de ce charnier où 20% de la population avait déjà péri. Sur vingt enfants nés depuis l'occupation, un seul survivait. Les cadavres jonchaient les rues. C'était un peuple tout entier qui disparaissait de la face de la terre.

Il fallait faire quelque chose. Les nihilistes, se basant sur l'étrange théorie que plus les pays occupés souffrent, plus l'indignation contre l'Allemagne montera, de se récrier. Tout sera saisi par les Allemands, disaient-ils! Mais comme ils vaticinaient avec un estomac plein, on ne prit pas garde à eux et l'on décida de faire un essai. En octobre 1941, les gouvernements anglais et étatsunien ouvrirent le blocus pour laisser passer l'aumône des pays civilisés. Le *Greek War Relief* fut accueilli partout avec un tel enthousiasme qu'il eut bientôt 1,200 sections dans les seuls États-Unis. Des paquets filtrèrent en Grèce, mais la détresse était telle qu'il fallait autre chose. En mars 1942, le *Sicilia*, bateau suédois battant pavillon de la Croix-Rouge, partit de New-York avec toutes les autorisations nécessaires. Deux mille trois cents tonnes de farine américaine arrivèrent en Grèce. Ce fut une joie délirante. La farine disparut rapidement, et l'on attendit le prochain bateau.

Cette fois, ce fut le tour du Canada qui a joué, dans ce ravitaillement de la Grèce, un rôle magnifique. Le 7 août 1942, trois bateaux suédois partirent de Montréal et descendirent le Saint-Laurent avec 15,000 tonnes de blé. C'était le don royal du gouvernement canadien aux affamés de Grèce. La Croix-Rouge étatsunienne et l'*Aide à la Grèce* de Montréal ajoutèrent 50 tonnes de médicaments. Un bienfaiteur anonyme fit cadeau de dix automobiles pour transporter les membres de la Commission de Secours à travers la Grèce. Le 29 août 1942, trois autres navires quittèrent Montréal, suivis de deux autres en septembre. Depuis lors, ces huit navires de miséricorde, *mercy ships*, font la navette entre la Grèce et les pays fabuleux où il y a de quoi manger.

La Commission de Secours est composée de trente personnes; elles appartiennent à la Croix-Rouge de Suisse et de Suède. Seize cents comités locaux ont été établis en Grèce et le rayon d'activité bienfaisante s'étend chaque fois qu'un navire de miséricorde aborde dans le pays qui se remet à vivre. On installe des cuisines populaires et les gens viennent avec leurs gamelles. Ils n'oublieront pas la manne qui leur est venue d'Amérique.

Au début, des rapports terribles arrivèrent sur l'incroyable misère de tout un peuple. Il n'y avait pas que la nourriture qui manquait. Les corps sous-alimentés ne pouvaient supporter le froid, pourtant bénin, de l'Hellade ensoleillée. Il n'y avait plus de meubles car on avait tout brûlé; les arbres des parcs avaient disparu, les hangars non occupés avaient été consumés dans les fourneaux ou sur la terre nue des maisons pauvres. Les enfants mouraient par milliers. A Athènes, des bandes d'enfants — à partir de l'âge de cinq

ans — s'organisaient pour faire la chasse aux victuailles introuvables. C'était horrible.

Peu à peu, on recommença à manger. Environ *trois millions de Grecs* sont nourris par la Commission. A date, on a dépensé \$1,400,000. Si l'on veut empêcher la population de mourir, il faut \$1,000,000 par mois. On les trouvera. Maintenant, la Commission envoie des paquets aux prisonniers de guerre, dont les plus petites blessures n'arrivent pas à se fermer; les corps sont trop épuisés! Le pain américain arrive aux civils internés par les autorités occupantes. Et puis, il y a les milliers de réfugiés qui se trouvent en Turquie, en Syrie, en Égypte. On a donc prouvé qu'on pouvait empêcher un peuple héroïque de mourir.

## POLOGNE

*C'EST A PEINE si l'on ose encore parler de la Pologne.* Quand une détresse devient démesurée, inimaginable, et qu'il est impossible de faire quoi que ce soit pour la soulager, il faut l'entourer du respect suprême du silence. C'est trop terrible pour des paroles humaines. Voici les statistiques que le Comité d'information interallié des Nations-Unies a récemment publiées. Il s'agit des exécutions ou des décès dans les camps de concentration:

|                |           |                    |       |
|----------------|-----------|--------------------|-------|
| Pologne.....   | 2,500,000 | Tchécoslovaquie... | 2,463 |
| Yougoslavie... | 744,000   | Hollande.....      | 2,200 |
| France.....    | 24,000    | Belgique.....      | 193   |
| Grèce.....     | 18,000    | Norvège.....       | 140   |
|                |           | Luxembourg.....    | 129   |

Le Bulletin qui publie ces chiffres ajoute que la réalité est probablement plus sombre encore car les Allemands n'annoncent pas toutes les exécutions. Il n'est pas question des villes détruites en Yougoslavie, Grèce, ou ailleurs. Ni de Lidice. Après avoir été anéantie comme État, la Pologne est exterminée comme peuple. Le soleil, durant le jour, éclaire ces massacres, et la nuit, les étoiles brillent au-dessus de ce charnier. La Pologne a peu d'amis. Il y a des gens qui la trouvent encombrante; ce serait plus simple, pensent-ils, de la livrer à la Russie.

Voici une autre histoire: Mgr Josef Gawlina, aumônier général de l'armée polonaise, la rapporte de son voyage en Russie:

« Environ 2,500,000 Polonais ont été absorbés par l'Union soviétique. Les enfants furent emmenés de Lwow, de Wilno, de Pologne Orientale durant l'hiver de 1939-1940. On les chargea avec leurs parents dans des trains de marchandises et on les emmena à l'intérieur de la Russie et de la Sibérie.

« Arrivés à destination, les enfants furent placés dans des fermes coopératives où on leur imposa un dur labeur. Des enfants de 12 et 13 ans durent gagner le pain de leurs frères et sœurs trop jeunes pour travailler. Beaucoup de ces enfants avaient été séparés de leurs parents et les cherchaient en vain. J'ai rencontré un garçon de 13 ans qui fut successivement berger et camionneur; il prenait soin de sa sœur et de son père malade. Il avait enterré sa mère dans la steppe.

« Beaucoup d'enfants ont été envoyés à Archangelskon en Russie Arctique: d'autres ont été dispersés dans la Sibérie du Nord, en particulier le long du Yénisséï, gelé neuf mois de l'année. Ils sont dans une pauvreté incroyable et doivent travailler beaucoup. Ils ne reçoivent pas de secours du monde extérieur. Ils n'ont que la prière pour consolation. Ils n'ont ni maîtres d'écoles ni prêtres et personne ne sait où se trouvent les prêtres polonais emprisonnés. »

« Quelques milliers ont été évacués en Iraq ou Iran; en mars, 735 enfants juifs-polonais arrivèrent de Russie en Palestine. Les photographies de ces enfants sont horribles à voir. Bras et jambes émaciés, ventre gonflé, toutes les côtes visibles à travers une peau quasi transparente. Désormais on n'évacue plus personne d'U. R. S. S. Les divisions

polonaises formées en Russie soviétique sont en Asie centrale ou dans le Levant avec leurs aumôniers. Le gouvernement soviétique a déclaré que les Polonais encore en U. R. S. S. étaient désormais des citoyens soviétiques. Ils ne le seront probablement pas longtemps. D'après Mgr Gawlina, 400,000 enfants — presque la moitié de ceux qui avaient été arrachés à leur pays en 1939-1940 — ont déjà péri de faim et de froid en Russie soviétique. On n'en a pas parlé dans nos journaux; il n'y a pas eu de scandale. C'est tout juste si l'on a conjuré les chrétiens — au nom de la charité chrétienne — de donner à l'*Aide à la Russie*. A la Russie, oui; à la Pologne et aux Polonais, non! Quatre cent mille enfants polonais ont crevé comme des chiens dans un pays allié parce qu'on n'a pas osé dire aux soviétiques, avec l'énergie nécessaire, que la Croix-Rouge internationale avec les secours matériels et le clergé avec les secours spirituels devaient arriver jusqu'à cette misère. Mgr Gawlina a lancé son cri de détresse. On peut l'ignorer; il ne restera plus qu'à se laver les mains et crier: « Je suis innocent de la mort, matérielle et peut-être spirituelle, de toutes ces générations d'enfants. »

**U. R. S. S.** *UN LIVRE ÉTRANGE, imprimé à Moscou vers la fin de 1942, commence à circuler en Amérique. Il a pour titre: La vérité sur la religion en Russie — Patriarcat moscovite, 1942. Tiré à 50,000 exemplaires, il se vend en Russie au prix de 29 roubles 75 (en comptant la reliure), soit \$15.00 environ. On peut l'acheter à New-York pour \$3.00 — \$2.70 si l'on est bon client.*

L'édition est d'un luxe inouï. Papier superbe, photographies innombrables, planches hors-texte, fac-similés, vignettes rouges, majuscules dorées. On n'a jamais vu un tel livre sortir des ateliers soviétiques. Il n'y a pas que les photographies et les lettres staroslaves, généreusement multipliées avec un bel effet; tout l'ouvrage est digne de la piété d'un antique magnat russe. C'est beau, c'est riche, mais pas très convaincant.

Il faudrait une subtilité peu commune pour analyser cet ouvrage. Nulle part on ne trouve le nom de Staline, ou une allusion au gouvernement soviétique. Cette omission, qui souligne qu'en U. R. S. S. l'Église est séparée de l'État, ne peut être que le résultat d'une entente entre les autorités religieuses et civiles, car quel imprimeur gouvernemental (il n'y en a pas d'autres) eût assumé une telle responsabilité? D'autre part, depuis avril 1929, toute « propagande » religieuse est interdite. Ce volume magnifique marque donc un accord — en soulignant un désaccord — entre le patriarcat moscovite et l'État soviétique. L'accord est marqué par ce que l'on dit; le désaccord, par ce que l'on tait.

Que dit-on dans ce volume? Il est divisé en deux parties: la première étudie l'attitude du patriarcat vis-à-vis de la patrie; la seconde décrit les dévastations causées par les Allemands.

La première partie est composée surtout de déclarations patriotico-religieuses d'un certain nombre de prêtres et prélats du patriarcat. C'est une polémique contre les hiérarchies russes de l'émigration qu'on accuse d'avoir trahi leur patrie en s'alliant avec l'envahisseur. Deux faits, surtout, troublent le patriarcat et le gouvernement dont les intérêts sont, dans l'occurrence, identiques. Quand Hitler prêcha la « croisade » contre l'U. R. S. S., il ne reçut pas seulement les bénédictions des orthodoxes russes émigrés; l'évêque orthodoxe de Volhynie, Mgr Polycarpe Sikorski, se présenta devant l'autorité occupante et s'intitula vicaire général de l'Ukraine aujourd'hui allemande. Les services religieux furent multipliés sur les traces sanglantes des conquérants. Polycarpe arriva-t-il à rallier de nombreux Ukrainiens au nouveau régime? L'Ukraine occupée, l'Ukraine des guérillas est-elle plus di-

visée qu'on n'a osé l'avouer? On a mobilisé les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie pour l'excommunication de Polycarpe. L'Église orthodoxe de Pologne, dont l'autocéphalie fut reconnue par Constantinople à la fin de la grande guerre, fait l'objet d'un pressant appel de retourner à la mère patrie. Le métropolite Serge s'efforce visiblement de retenir sous son obédience les Ukrainiens, d'y ramener les orthodoxes polonais. Cette action d'étendre la juridiction moscovite vers l'ouest (ou de la retenir au cours des vicissitudes politiques) est bien dans la tradition russe. Moscou a toujours lutté contre les autocéphalies polonaise, lithuanienne ou ukrainienne. Ce faisant, Serge rend un appréciable service au gouvernement soviétique; il justifie sa conduite et étend sa juridiction.

Dans toute cette première partie, il est souvent question du patriotisme orthodoxe au cours de l'histoire. Les noms d'Ilia Murometz, d'Alexandre Neosky, de Dimitri Donskoi, de Minine et Pozharsky, du Kutuyov et de Bagration reviennent constamment. L'Église orthodoxe s'identifie avec le patriotisme historique. C'est là quelque chose d'important à répéter à ceux qui se sentent encore russes.

L'autre fait troublant a été la protestation des orthodoxes étatsuniens auprès du président Roosevelt. Ils insistent pour qu'une liberté religieuse réelle soit enfin établie en U. R. S. S. Ce ne sont pas là des idées, pense Moscou, qui doivent circuler au pays du *lend lease*.

Le clergé du patriarcat est donc intarissable sur l'amour de la patrie, dans le passé et aujourd'hui. Pour ce qui est de la situation présente des orthodoxes en U. R. S. S., les réticences sont effrayantes: il y a eu du « chaos » dans l'Église russe après la révolution; l'orthodoxie, privée de ses terres et de ses privilèges, a été ramenée à la simplicité apostolique. (Cette prétention à la pauvreté est quelque peu amoindrie par le détail des fantastiques offrandes faites à l'armée rouge; voici quelques chiffres en roubles: Moscou, 1,500,000; la seule cathédrale, après avoir donné 300,000 en janvier, en donna encore 215,000 en mars 1942; 40,000 roubles vinrent d'une paroisse de Tcheliabine; le seul protopope d'une église de Gorki remit 100,000 roubles; durant la semaine sainte, le conseil de fabrique de la même église en remit 100,000.) D'où viennent ces fortunes? L'argent russe ne vaut-il rien, ou les églises sont-elles devenues capitalistes? Insolubles énigmes. On nous assure que les services religieux continuent dans les églises et d'abondantes photographies, prises surtout à Pâques 1942 (où abondent les femmes), le prouvent. Mais de cela personne ne doute. Où l'église n'a pas été fermée et où le prêtre n'a pas été emprisonné, il y a encore des services religieux en U. R. S. S. Mais combien reste-t-il de prêtres? Y a-t-il des séminaires pour continuer le sacerdoce? Une presse religieuse pour défendre les vérités enseignées par l'Église (le volume du patriarcat ne rentre guère dans cette catégorie)? Peut-on apprendre la religion chrétienne aux enfants? Telles sont les questions que l'on pose aux autorités soviétiques depuis vingt-cinq ans.

De plus, le métropolite Serge nous parle de son « patriarcat ». Qu'il utilise la situation présente pour pousser son prestige en avant, et que les autorités soviétiques l'aident à publier un livre qui ne circule pas en U. R. S. S., il n'y a là rien qui nous étonne. Avant de reconnaître qu'il y a « liberté religieuse en U. R. S. S. », nous attendons que les soviets veuillent bien accorder à quelques prêtres catholiques le visa nécessaire pour qu'ils puissent secourir leurs coreligionnaires (surtout polonais) d'U. R. S. S.

La seconde partie du livre nous donne une documentation photographique abondante sur les dégâts causés par les Allemands en U. R. S. S. On aurait aimé savoir quelles étaient, parmi les églises détruites, celles qui étaient encore affectées au culte.

# LIVRES RÉCENTS

## SPIRITUALITÉ

Cardinal VILLENEUVE: *Le Sacrement de Pénitence. Le Pénitent.* — Québec, *l'Action catholique*, 1942. 142 pp., 19 cm., \$0.50.

SON ÉMINENCE le cardinal Villeneuve a inauguré l'an passé, en sa basilique-cathédrale, une série de prédications sur le sacrement de Pénitence. Le sujet comportera quatre traités: le Pénitent, — le Péché, — le Confesseur, — les Indulgences. Le présent volume contient les cinq premières instructions de cette série. Elles traitent des sujets suivants: la vertu de pénitence, — la nature du sacrement de Pénitence, — la contrition sacramentelle, — l'intégrité de la confession, — le précepte de la confession et de la satisfaction sacramentelles.

C'est à bon droit que Son Éminence remarque dans l'Avant-Propos « que pour un Sacrement qui est d'usage si fréquent et si nécessaire pour les fidèles, il en est trop peu qui en ont d'assez justes notions ». Nous n'avons aucun doute que pour toutes les catégories de fidèles, cet exposé sera bien « de nature à éclairer leur foi, à diriger leur conscience, à pacifier leurs inquiétudes, enfin à encourager les chrétiens à user avec fruit, pour la purification de leur âme et leur progrès dans la vie spirituelle, de ce précieux Sacrement ».

A parcourir ces pages lumineuses, plusieurs apprendront à s'approcher du Tribunal de la Pénitence avec la contrition et le ferme propos voulus (pp. 62 ss.). Ils reconnaîtront aussi que la contrition parfaite n'est pas un idéal réservé aux âmes contemplatives: elle ne dépasse pas les capacités d'une âme de bonne volonté, disposée au préalable à implorer le secours divin et à en subir l'influence (pp. 77-83). D'autres y retrouveront les principes, — trop souvent méconnus, — qui doivent présider à l'accusation numérique et spécifique de leurs fautes et les méthodes pratiques d'en faciliter l'aveu satisfaisant (pp. 32 s., 90 ss.).

Les âmes timorées ou craintives y trouveront de quoi pacifier leurs mortelles inquiétudes. L'examen de conscience ne doit pas être une torture mentale (pp. 93, 102-105). La valeur de la contrition ne s'estime pas d'après les impressions souvent traîtresses de l'imagination et de la sensibilité (p. 71). En ce qui regarde l'intégrité de l'aveu sacramentel (pp. 87 s.), la rémission indirecte des fautes involontairement oubliées (pp. 40 s., 95 s.), la non-obligation d'accuser les péchés douteux (pp. 93 s.), elles recevront une doctrine claire et certaine.

Les âmes parfaites reconnaîtront que leurs seules imperfections ne sont pas toujours une matière suffisante à motiver une absolution (pp. 46 ss.) et que certaines industries peuvent leur être utiles pour assurer la contrition ou le ferme propos de leurs fautes vénielles ou la validité du sacrement (pp. 48 s., 72, 76).

L'A. expose soigneusement les raisons qui peuvent excuser le pénitent de l'intégrité de la confession, soit au cours d'une confession générale de pure dévotion (p. 45), soit au cas d'impossibilité physique ou morale (pp. 96-102), et rappelle opportunément que la nécessité de la confession est de droit divin. Le précepte « urge » non seulement une fois l'année, mais aussi en quelques autres graves circonstances de la vie, par exemple à l'occasion d'une grave opération à subir, à la veille d'un départ pour la guerre, etc. (pp. 112 ss.).

Ce volume, destiné d'abord au peuple chrétien, aura sa place dans la bibliothèque de nos pasteurs d'âmes et de nos prédicateurs. Il leur sera un *Compendium* précieux. Nous le verrions avec plaisir pénétrer au sein de toutes nos familles, à côté des autres volumes dus à la diligence du même éminent auteur.

*L'Immaculée-Conception.*

Georges VAN BELLEGHEM.

Michelle LE NORMAND: *Marie-Céline Plourde.* Une âme religieuse et maternelle. — Montréal, s. éd., 1942. 150 pp., 21.3 cm.

UNE PETITE GASPÉSIENNE, Marie-Céline Plourde, née en 1879, à la Rivière-au-Renard, dans une humble famille ouvrière: c'est l'héroïne du dernier livre de Michelle Le Normand.

L'enfant, jusqu'aux années de sa jeunesse, ne connut guère que deux chemins, celui de l'église et celui du couvent des Ursulines. A seize ans, elle obtint un diplôme d'enseignement primaire; et, pour aider son père chargé de famille, elle se fit institutrice. Malgré son grand désir de devenir religieuse, elle suivit le conseil de son curé et se maria à vingt ans, fut mère de trois enfants, dont l'un mourut en bas âge, et devint veuve après cinq ans de ménage.

Dès lors, surgirent pour elle des épreuves sans nombre et de tout nom. Elle dut se séparer de ses enfants, gagner leur vie et la sienne, — sans jamais perdre confiance en Dieu et sans cesser de souffrir. On peut dire que cette confiance et que son amour de Dieu, avec l'amour de la croix et des cérémonies liturgiques de l'Église, forment le fond de sa vie surnaturelle et la caractérisent.

Pendant vingt ans de travail et de dévouement pour ses fils, son désir d'entrer au couvent ne s'était jamais éteint. Quand les deux enfants furent en mesure de gagner leur vie, — l'un des deux devint Frère de la Merci, — une circonstance providentielle lui fit connaître les Servantes de Jésus-Marie, à Hull, et elle entra dans leur Congrégation. Elle avait 44 ans. Et elle y vécut quinze ans.

C'est dans ces quinze ans de vie religieuse et dans les lettres que cette maman — devenue Sœur Sainte-Jeanne-de-Chantal — écrivait à ses deux enfants, que Michelle Le Normand a trouvé la plus grande et la plus importante partie de son livre. Ces lettres forment un programme admirable d'éducation chrétienne et maternelle. Nous ne saurions rien recommander de plus élevé, de plus fortifiant, aux mamans d'aujourd'hui.

En les replaçant dans leur cadre, avec quelques commentaires discrets, si clairs et si simples, l'auteur n'a pas songé à en faire une œuvre littéraire comme celles qui lui ont conquis sa belle renommée d'écrivain. Mais elle ne nous fera pas croire qu'un seul de ses livres soit, plus que celui-ci, une bonne action.

*L'Immaculée-Conception.*

Louis LALANDE.

## HISTOIRE

Troisième Centenaire de Montréal. 1642-1942. Compte rendu des fêtes. Préparé par Jean-P. Héroux, secrétaire de la Commission du III<sup>e</sup> Centenaire de Montréal. — Montréal, Thérien Frères, 1942, 302 pp., 24 cm.

ON PARLE souvent de fêtes inoubliables; encore faut-il compter avec les mémoires infidèles, et convient-il, quand ces fêtes commémorent la merveilleuse origine d'une ville comme Montréal, de songer à ceux qui n'ont pu y assister, et leur ménager une part aux grandes leçons de fierté qui s'en dégagent. C'est ce qu'a compris la Commission du III<sup>e</sup> Centenaire. Aux louables et nombreuses initiatives qu'elle a prises au cours des années 1941-1942, elle en ajoute une dernière en publiant son *Compte rendu*: un beau volume de plus de 300 pages, abondamment illustré, et dans lequel elle a réuni, en les accompagnant d'un sobre récit des fêtes, les textes des sermons, discours et allocutions prononcés aux diverses manifestations religieuses, civiques, littéraires et artistiques, organisées par ses soins et avec le concours de collaborateurs bénévoles. M. Victor Morin, qui a lui-même infatigablement payé de sa personne pour assurer le succès des fêtes, rend hommage, dans la préface, à tous ces collaborateurs; il retrace aussi le travail de la Commission et rappelle ses grands projets, « ses rêves ambitieux » qui, par suite des dures nécessités de la guerre, « se changèrent en cauchemars horribles ». Mgr Olivier Maurault, en un court tableau, présente l'image de Montréal en 1642, et MM. Henry-G. Birks et T.-Taggart Smyth apportent le témoignage sympathique des citoyens de langue anglaise. Suit le *Compte rendu* chronologique des fêtes, depuis l'inauguration à la Place Royale, le 15 octobre 1941, jusqu'à la clôture, le 13 décembre 1942, par la représentation du *Père des Amours*. En confiant à M. Jean-Paul Héroux la préparation du *Compte rendu*, la Commission a eu la main heureuse; en plus de rapporter fidèlement la série

des manifestations, M. Héroux a dressé une liste des conférences et émissions radiophoniques données au cours de l'année; il y a joint aussi un précieux index bibliographique des travaux publiés à l'occasion du III<sup>e</sup> Centenaire. Cet index est une première réponse à la question que pose M. Morin dans sa préface: « Que restera-t-il de cette évocation de nos trois siècles d'existence? » S'il reste peu de chose pour les yeux, il en reste beaucoup pour l'esprit et, parmi ces choses, il faut compter le Compte rendu publié par la Commission du III<sup>e</sup> Centenaire.

*Collège Sainte-Marie.*

Paul DESJARDINS.

Georges GOYAU: *Les Origines religieuses du Canada.* — Paris, Éditions Spes. — Montréal, Granger Frères, 1942. 304 pages, 19.3 cm.

CE LIVRE beaucoup lu et source de nombreux ouvrages n'a plus besoin de présentation. Il est, au témoignage de tous, la chartre de notre noblesse canadienne et catholique.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'auteur ne fait pas l'histoire des débuts de la religion chez nous, mais le récit de nos origines qui sont essentiellement religieuses. Il a puisé son information abondante et solide chez des auteurs de toutes catégories: religieux, prêtres, laïcs, catholiques, protestants, français, anglais.

M. Goyau avait tenu en 1934, à l'occasion des fêtes de la découverte du Canada, à rééditer *l'Épopée mystique* pour y compléter et ajouter les notes qui s'imposaient après la canonisation des Martyrs canadiens (1930).

Nous devons aux fêtes du Troisième Centenaire de Montréal cette heureuse réédition canadienne de cette œuvre classique.

*Sault-au-Récollet.*

Georges-Émile GIGUÈRE.

Marius BARBEAU: *Maîtres Artisans de chez nous.* — Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1942. 220 pp., 18.7 cm.

TITRE HARMONIEUX et familier comme le bruit d'une forge dans la paix d'un village canadien. Maîtres Artisans de chez nous! ces mots opèrent inévitablement sur des oreilles qui ont gardé l'entendement français du labeur humain.

Comme un beau signe de croix sur la croûte dorée du pain de ménage qu'on entamait, « Jeanne Le Ber, sainte artisanne », est le prélude religieux d'une longue tradition artisanale. Après elle viendront orfèvres, bâtisseurs; plus jeunes dans le temps, tisseuses de ceintures fléchées et — n'est-ce pas gentil? — animaliers. Chantiers maritimes, forges et poteries s'ouvriront. Cet immense labeur artisanal de notre petit peuple, labeur le plus humain après celui de la terre, M. Barbeau, avec un amour patient, en a dressé l'inventaire, pour autant qu'il a pu tirer des vieux papiers, de la tradition orale et des témoins, quand il n'avait pas la bonne fortune de palper les œuvres elles-mêmes. Son livre nous permet d'entrevoir et... d'envier la richesse de ses carnets et même de ses collections.

*Maîtres Artisans de chez nous* ne se résume pas.

Que l'auteur expose l'origine, l'évolution d'un procédé ou d'une technique, leur localisation, la manière d'un Maître, etc., il le fait partout avec l'autorité d'un connaisseur. Ainsi nous apprenons, dans « Jeanne Le Ber », que « ce goût pour l'ornementation du costume parmi les indigènes de l'Amérique du Nord », qui leur a donné un pittoresque si contagieux (ne nous a-t-on pas souvent prêté des plumes et tout l'attirail brodé et perlé, dans certains milieux européens instruits?...), « s'inaugure surtout par l'entremise des Ursulines et de leurs élèves sauvages ». Mais dans « Tisseuses de ceintures fléchées », il nous faut reconnaître « possible, même probable, que les anciens Canadiens aient pris de leurs voisins, en particulier des Hurons ou des Iroquois, la connaissance du tissage élémentaire sur les doigts ». Voilà au moins une école que nos ancêtres ont fréquentée!

« Bâtisseurs d'habitations » ferait une excellente introduction aux deux livres de M. Pierre-Georges Roy: *Vieilles Églises*, puis *Vieilles Maisons, Vieux Manoirs*.

François Ranvozy, orfèvre, qui « dès ses débuts... s'éleva au niveau du grand art et... s'y maintint toute sa vie », François Baillargé, architecte — sculpteur, dont « la sculpture était riche, savante et naturelle »: voilà deux Maîtres, deux noms — entre bien d'autres — qui méritent de s'inscrire, un jour, chacun au fronton d'une École. En lisant « Constructeurs de navires », nous retrouvons une race qui savait libérer son âme de l'effort par la chanson. « Potiers et colporteurs », le chapitre le plus détaillé, est celui qui manifeste le mieux, pensons-nous, les dons de conteur de M. Barbeau. Il y en a encore de la glaise, au pays de Québec, et de la « fine »; espérons que des mains d'artisans réapprendront à la façonner.

« Sculpteurs de totems » est le dernier chapitre. « Les sculptures souvent nombreuses qu'on voit sur les totems ne représentent pas des divinités, comme on l'a cru, mais des blasons héréditaires. » A titre d'exemple, l'auteur analyse complètement un superbe mâ, « un des trois totems les plus remarquables de la Côte Nord-Ouest » (du Pacifique): le Nid-de-l'Aigle, qui se dresse maintenant dans le Jardin Zoologique de Charlesbourg et « symbolise glorieusement la flore et la faune du pays ».

Les fonctions de M. Barbeau au Musée national du Canada l'obligent à voyager beaucoup (heureuse contrainte!), à noter ou transcrire surabondamment, à publier ensuite une partie ou le tout de ses recherches. Il serait injuste de lui demander l'ordonnance parfaite d'une étude, à l'intérieur de ses chapitres et dans ses phrases, le respect scrupuleux du rythme et de l'euphonie. Mais la syntaxe d'une langue nous semble plus impérieuse, et nous doutons qu'elle permette certaines expressions comme celles-ci: pourvoir aux habitants certains outils (p. 100), « aux mains d'un Farrar, qu'il méritait pour un Français » (p. 136), « son existence ne date guère au delà de 1800 » (p. 199). Au fait, c'est peut-être là le résidu négligeable d'un bilinguisme parfait.

Les richesses artisanales inventoriées dans ce livre nous font regretter le petit nombre et l'impression médiocre des clichés.

La jeunesse de nos collègues sera bientôt sollicitée par un concours de vacances; elle cherchera où puiser le sens et le goût de l'enquête, de la monographie, la divination du sourcier qui frappe toujours une bonne veine, l'art de l'exploiter sans en tarir l'intérêt: qu'elle lise *Maîtres Artisans de chez nous*.

*L'Immaculée-Conception.*

Gérard HÉBERT.

Helen MACKAY: *Là France que j'aime.* — Montréal. Éditions Variétés, 1942. 149 pp., 19.3 cm.

HELEN MACKAY aime la France au point de ne pouvoir s'en passer. Obligée en ce moment de vivre éloignée d'elle, elle évoque ses souvenirs dans un style limpide et naturel, sans surcharge et sans emphase, où, suivant la plus pure tradition classique, elle se contente d'esquisser et de suggérer, car elle, qui a si bien compris le génie français, sait parfaitement qu'on ne doit pas expliquer à grand renfort de détails ce que le lecteur est capable de comprendre par lui-même.

Voici d'abord le récit de la mobilisation dans un petit coin de la Mayenne: le départ des hommes; l'étrange impression que fait un village où ne se trouvent plus que des vieillards, des femmes, des enfants, des réfugiés; l'arrivée des troupes anglaises; les menus incidents et les gros accidents qui ajoutent encore à la mélancolie d'un hiver de guerre se consumant dans l'attente.

Paris! Pendant vingt ans, elle s'y était dévouée aux grands blessés de l'autre guerre, abrités sous le dôme des Invalides. Elle parcourt à nouveau ces corridors et ces chambres, où elle avait été en contact si intime avec d'indicibles souffrances humaines: mutilés que la vie ne pouvait plus reprendre, qui n'avaient plus de famille ou que la famille elle-même ne pouvait plus garder, cet amputé des deux bras, par exemple, car « n'avoir pas de bras est pire qu'être aveugle, une impuissance qui dépasse l'imagination ».

Maintenant elle va dans la « zone », dans ce ramassis sans nom de baraques et de roulottes où vit entassée pêle-mêle une étrange humanité. Terrain de choix pour une visiteuse sociale. Que de plaies physiques et morales à panser. Helen Mackay

ne les cache pas (elle n'écrit pas pour de petites pensionnaires); mais que de traits touchants aussi là où on ne s'y attendait pas!

Elle était à Dinard quand elle a entendu sur le pavé de nos rues le pas de « leurs » lourdes bottes. C'est le désastre, incompréhensible! « Ils » sont venus; « ils » ont mis leurs gardes partout; « ils » ont collé sur nos murs les affiches de leur Kommandatur; « ils » ont réquisitionné tout ce qu'ils ont voulu! On sent à chaque mot qu'elle écrit que son cœur souffre à l'égal de celui d'une Française, mais que, malgré tout, il n'a pas perdu l'espérance. Tout Français lui en dira merci.

Albert LE ROY.

Hugh BYAS: *Le Japon et la guerre*. — Montréal, Éditions Variétés, 1942. 167 pp., 19,3 cm.

CORRESPONDANT de plusieurs journaux américains, l'auteur a résidé plusieurs années au Japon, frayé avec nombre de diplomates, politiciens et militaires japonais. Riche des confidences reçues et de ses observations personnelles, il nous offre un « essai d'explication des particularités du Japon ». Certes on ne peut lui demander de nous livrer en cent soixante-sept pages une genèse profonde de l'esprit japonais ou une histoire exhaustive des facteurs qui ont concouru à faire du Japon notre ennemi. Il ne s'agit que d'un essai, d'une saisie superficielle, susceptible toutefois d'instruire le lecteur et de lui permettre de soupçonner au moins le pourquoi historique de la guerre présente.

Qu'on se souvienne de l'antique caste des Samourais, classe privilégiée de la nation. « La restauration a aboli leurs privilèges. Avec le développement du commerce et les progrès de l'industrie, les nouvelles classes fortunées commerçantes devinrent les classes fortunées du pays. Après la promulgation de la constitution, les politiciens prirent de l'importance... Il n'était pas étonnant que les soldats mal rétribués fussent mécontents du nouvel ordre social et qu'ils se demandassent si tout allait bien dans une nation où la classe militaire, jadis honorée et arrogante, était tombée si bas » (p. 109-110). L'orgueil humain joua son rôle, la fierté de caste émigra chez les descendants. Port-Arthur, Moukden, Lu-ku-chiao, Pearl Harbor, quadruple étape dans le retour à l'omnipotence des Samourais.

La racine du mal semble bien se concrétiser dans cette dictature militaire qui régît le pays sous le couvert d'un gouvernement apparemment constitutionnel. Chauvinisme, mystique populaire, infériorité stratégique, Conférence de Washington, Accords d'Ottawa, autant de prétextes aux jeunes officiers de « contre-carrer l'influence des capitalistes et d'amener un état d'alerte nationale avec la course aux armements, prélude de la grande mission impériale dont ils rêvaient » (p. 109).

Des figures moins belliqueuses, tels sa Majesté l'Empereur (régnant) et l'ex-Premier Konoyé, ne surent pas tenir tête à la toute-puissante armée. L'empereur, personnage symbolique de l'Esprit de la nation, « chef nominal, trônant, silencieux et inerte, comme bouddha au milieu de l'encens » (p. 86). Konoyé, en dépit d'une mentalité franchement pacifiste, ne fut pas plus heureux. A la suite de la crise de 1932, on demanda alors à Konoyé d'accepter le poste de Premier. Il commença par se récuser, « convaincu qu'on ne pouvait rétablir la paix sans se plier aux exigences de l'armée. A peine était-il au pouvoir que la guerre fut déclarée à la Chine. Konoyé n'était pas sans savoir que cette guerre était inutile, et il n'a pas d'excuse; mais il tint cette guerre pour un mal moindre que la mutinerie et la rébellion au Japon » (p. 95). Un an après, Konoyé démissionnait. « La politique d'acquiescement à l'armée avait conduit la nation à la plus dangereuse crise de son histoire. » Maître du gouvernement sans en porter extérieurement les responsabilités, l'armée poursuit son rêve d'hégémonie dans le Pacifique.

Pour terminer, l'auteur suppute la puissance et la faiblesse réelle du Japon, tant au point de vue économique que militaire. Au fond, le handicap fatal des Japonais, c'est « une myopie psychologique plutôt que stratégique » (p. 163). L'avenir dira jusqu'à quel point cette absence de psychologie aura été fatale au peuple japonais.

Guy PAINCHAUD.

*L'Immaculée-Conception.*

## LITTÉRATURE

Guy SYLVESTRE: *Anthologie de la poésie canadienne d'expression française*. — Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. 100 pp., 20 cm.

SI VOUS ÊTES demeuré tant soit peu perméable à la poésie, l'Anthologie que présente M. Guy Sylvestre vous procurera quelques quarts d'heure très acceptables.

L'A. débute par une préface copieuse et de belle venue, dans laquelle il tente de nous conduire comme par la main auprès de la sainte présence poétique, sur les pas mêmes de la grande critique française contemporaine. Il y a *des* « poésies ». On sent que les préférences de l'A. vont tout droit à celle qui, dans la mesure où elle tente d'exténuer sa causalité matérielle, devient un instrument de jouissance métaphysique de plus en plus perfectionné. L'A. a le sens de la perle cachée: cela se trahit par une ferveur pour Saint-Denys Garneau dont les moments d'âme lui sont si bien assimilés qu'il ne peut résister au plaisir de nous les évoquer... « sérieux comme un enfant occupé à construire une ville », etc. Il a des enthousiasmes explicables, mais hyperboliques, tel celui qui lui fait comparer « L'Invention de la Roue » de Gilles Hénault aux fragments qui nous restent du grand Parménide. Sans doute que M. Sylvestre pensait à ce moment au « Cimetière marin ». On sent que ce sont les réusites valéryennes de la qualité de celle de Jean-Louis Langlois qui ont incité l'A. à nous donner cette nouvelle anthologie canadienne. Et nous l'en félicitons. Un instinct sûr le guide dans le tracé de cette ligne de partage des eaux qu'est une anthologie.

Il y a cependant dans le talent de l'A. un aspect de facilité qui nous donne sans cesse l'inquiétude de lui entendre dire ce que tout le monde sait des sujets toujours intéressants qu'il aborde. On aimerait le voir se dévouer davantage et progresser vers une petite fureur intellectuelle toute sèche et pure dont ses poètes qu'il aime par-dessus tout lui donnent un bel exemple.

La présentation matérielle de la maison d'éditions Bernard Valiquette est du meilleur goût et pleine de respect et de tact pour les précieux documents qu'elle nous offre. On regrette toutefois que cette belle couverture ne soit pas vierge de publicité. Ce *Victor Hugo* à \$3.75 aurait obtenu le même succès par un feuillet rose, jaune ou bleu, inséré dans chaque exemplaire.

Jacques TREMBLAY.

*Sault-au-Récollet.*

## DIVERS

Andrew STEWART: *Canada in a Hungry World*. Behind the Headlines, vol. 2, n° 10. — Toronto, Canadian Institute of International Affairs, 1942. 20 pp.

Albert A. SHEA & Eric ESTORICK: *Canada and the Short-Wave War*. Behind the Headlines, vol. 3, n° 1. — Toronto, Canadian Institute of International Affairs, 1942. 36 pp.

D. H. STEPLER: *Family Allowances for Canada*. Behind the Headlines, vol. 3, n° 2. — Toronto, C. I. I. A., 1943. 32 pp.

Meyer JACOPSTEIN and Harold G. MOULTON: *Effects of the Defense Program on Prices, Wages and Profits*. Pamphlet n° 29. — Washington, D. C., Brookings Institution, 1941. 43 pp.

S.-A. LA ROCHELLE, O. M. I., et C. T. FINK, M. D., C. M. *Handbook of Medical Ethics*. — Montréal, The Catholic Truth Society, 1943. 363 pp., 14 cm.

TRADUCTION ANGLAISE d'un ouvrage très utile, voire indispensable aux gardes-malades, médecins et prêtres dans l'exercice de leur profession, qui a paru en 1941 et fut analysé dans *l'Ordre nouveau* du 20 novembre 1941.

Gérard PETIT, C. S. C.: *Ce n'est pas un solo. — Bonheur dans le mariage*. Collection « Face au Mariage », nos 23 et 24. — Montréal, Éditions Fides, 1942. 32 pp.

## ELLE NE PASSE PAS INAPERÇUE

Le programme canadien de l'Alimentation trouve dans la marche son plus heureux complément. *Marchons bien, portons-nous bien.* Les chaussures SLATER épousent la forme et les mouvements du pied.

A sa démarche gracieuse et aisée on reconnaît la femme qui porte des SLATER.



*Sans l'ardoise  
nulle chaussure  
n'est Slater*



# SLATER

POUR HOMMES ET FEMMES

SP-32

*Un texte à méditer*

## Votre tâche, jeunesse

par Émile BOUVIER, S. J.

Prix: \$0.25; par la poste, \$0.30.

*Relations*, 1961, rue Rachel Est, Montréal — CH. 3101

### Collections complètes de "Relations"

Elles deviennent de plus en plus rares

Nous les réservons aux travailleurs sociaux, aux bibliothèques. Quand on écrit pour demander une collection, qu'on veuille bien motiver la demande. Les prix sont :

\$6.00 pour l'année 1941 et la table des matières.

\$5.00 pour l'année 1942 et la table des matières.

On peut obtenir la collection reliée. La reliure simili-cuir rouge avec titres or coûte \$1.50 par volume.

(Plus les frais d'emballage et les frais postaux, \$0.25 par volume.)

## En trois mots

¶ La guerre a apporté la mort à 642 marins de la Marine marchande canadienne. De ce nombre 179 venaient du Québec et 139 étaient des Canadiens français.

¶ Radio-Vatican a inauguré le 19 avril un programme hebdomadaire en langue russe et à destination de la Russie. Ce geste, dans les circonstances présentes, revêt une importance particulière.

¶ S. Exc. Mgr Joseph Frings, archevêque de Cologne, et S. Exc. Mgr Lorenz Jaeger, archevêque de Paderborn, viennent de publier une lettre pastorale où ils dénoncent dans les termes les plus forts la vague d'immoralité qui, partant de doctrines perverses sur les lois sacrées du mariage et la transmission de la vie, menace de faire sombrer l'Allemagne dans le paganisme et le suicide.

¶ La Semaine sainte nous apportait le martyr de douze Sœurs blanches d'Alger, dont plusieurs Canadiennes, tuées par un même obus, et de trois de nos Jésuites missionnaires en Chine, assassinés à Fenghsien, un poste dur: les PP. Dubé, Lalonde et Bernard, un vétéran et deux bons jeunes. C'était au programme dès le départ: ils allaient comme saint Paul annoncer un Dieu crucifié. Soixante-quinze autres Pères sont en captivité: « Tous vont bien », dit le câblogramme reçu au Vatican.

¶ Une revue des États-Unis publie une trouvaille du sous-comité aux affaires militaires, à savoir que, sur 2,370,166 fonctionnaires fédéraux, 840,578 sont des hommes d'âge militaire, l'équivalent de 56 divisions. Et au Canada?

¶ Tout le carême, au Gesù, une messe de semaine à midi et quart a permis à une moyenne de six cents fidèles d'assister au saint sacrifice, et même de communier. Le gros de l'assistance était formé des employées de magasin et de la couture. On veut continuer cette pieuse initiative déjà en vogue à New-York et ailleurs. Pour les malins, ajoutons: pas de quête.

¶ Quant aux retraites de carême, elles produisent chez nous un coup de piété vraiment national. Comme ce sont les grandes paroisses qui obtiennent alors des prédicateurs, on peut dire que la moitié de notre peuple, au Canada et aux États-Unis, entend parler de Dieu, de la divine politique du Pater, pour que son règne arrive sur la terre, du moins sur la nôtre. Certaines désertions se compensent dans la vogue soutenue des retraites fermées, qui agissent en profondeur. C'est toujours le signe du glaive ou de contradiction: les bons deviennent meilleurs et les tièdespires.

¶ S. Exc. Mgr John F. O'Hara, Ordinaire pour les catholiques des Forces armées des États-Unis, a révélé récemment qu'en décembre les 1,401 aumôniers militaires ont distribué pas moins de 800,000 communions. Le privilège de dire la messe jusqu'à 7 h. 30 du soir a beaucoup favorisé la pratique de la communion dans l'armée. Le brigadier général Arnold, chef des aumôniers militaires, réclame l'aide de 959 nouveaux aumôniers pour maintenir la bonne proportion des aumôniers avec les catholiques sous les drapeaux.

¶ Aux États-Unis, la marée montante de la criminalité juvénile, révélée par les chiffres de J. Edgar Hoover, directeur de la Sûreté à Washington, donne les plus graves inquiétudes. Elle est particulièrement élevée chez les filles de moins de 21 ans: l'augmentation, pour 1942, jugée par le nombre d'arrestations, est de 64.8% pour la prostitution, de 104.7% pour autres délits sexuels, 124.3% pour vagabondage, 69.6% pour inconduite, 39.9% pour ivresse. « Derrière chaque fille coupable, chaque tragédie de la promiscuité et de la maladie, écrit une enquêteuse sociale, se profile l'ombre de parents coupables. » Responsabilité des parents!

## L'Eglise et les procès de mariage

par Louis C. de LÉRY, S.J.

Procurez-vous cette brochure, ni technique  
ni savante, où vous trouverez réponse aux  
objections courantes et à bien d'autres.

En vente à

*Relations* et chez tous les libraires.

Prix : \$0.30; par la poste, \$0.35.

Nous servons à Montréal plus de 25,000  
familles, nous serions heureux de vous  
servir, vous aussi.



LE LAIT EST UN ALIMENT COMPLET

206, rue du Pont

Tél. : 4-4641

LA CIE  
**F. X. DROLET**  
QUEBEC

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Ateliers de Mécanique Générale et Fonderie

ACIER, FONTE, CUIVRE et ALUMINIUM

Ascenseurs Modernes à Passagers et à Marchandises,  
Armoires-Montantes, Monte-Charge, etc.

Toute réparation mécanique

SPÉCIALITÉS : Pompes, Compresseurs, Engrenages,  
Bornes-Fontaines, etc., etc.

SOUDURE électrique et autogène

## La sauvegarde de la famille

L'économie est l'art d'ordonner ses dépenses.  
Sans la pratique de cette vertu sociale, la  
famille ne connaît aucune sécurité, elle est  
vouée, tôt ou tard, à la ruine.

Protégez votre foyer, préparez l'avenir des  
vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse  
et digne en vous constituant petit à petit les  
réserves nécessaires.

Actif,  
environ  
\$180,000,000  
534 bureaux  
au Canada

PRENEZ DÈS AUJOURD'HUI  
L'HABITUDE DE L'ÉPARGNE

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

Achète BIEN  
qui achète chez

# Dupuis Frères

LIMITÉE

Nous vous invitons  
à venir vérifier le  
bien-fondé de cette  
devise lorsque vous  
aurez des achats  
à faire.

PLateau  
5151

865 EST, RUE STE-CATHERINE

## L'AGRICULTURE

le deuxième volume de la collection des  
*Etudes sur notre milieu*  
dirigée par M. Esdras Minville  
directeur de l'École des Hautes Études Commerciales

Un fort volume de plus de 500 pages, préparé  
avec la collaboration des professeurs de l'Institut  
agricole d'Oka.

Outre une série d'études donnant  
une vue d'ensemble de l'état de  
notre agriculture et de notre pro-  
blème agricole, on y trouvera une  
documentation statistique com-  
plète, couvrant toute la vie agri-  
cole du Québec depuis la fonda-  
tion de la Nouvelle-France.

Procurez-vous votre exemplaire sans  
retard car l'édition s'épuisera vite

(Les 5,000 exemplaires de *Notre milieu*, mis en librairie  
en juin dernier, sont déjà épuisés)

Prix : \$1.50 seulement

535, avenue Viger

Montréal

